

REVUE SPIRITE

JOURNAL MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

34^e ANNÉE

N^o 8.

1^{er} AOUT 1891.

PHÉNOMÉNOLOGIE DU SPIRITISME

en allemand, par Alexandre Aksakow.

(*State*, voir la *Revue* de juin 1891.)

Critique par le Dr CARL DU PREL.

L'animisme d'Aksakow ne voit pas dans l'âme (anima) cette fonction de l'organisme comme l'entendent les matérialistes; il la considère comme une substance indépendante qui diffère du corps et qui étend son action en dehors de la périphérie de celui-ci; elle n'est pas un produit, mais la créatrice du corps, et par cela même elle doit avoir une existence antérieure et postérieure. Cette âme n'est pas complète dans notre état conscient; s'étendant bien au-delà elle est la source première de notre individualité; elle est non seulement un élément psychique, mais encore un centre de force qui pense et qui crée des organismes. Comme l'on n'avait pas médité sur ce fait, on considérerait les matérialisations comme des productions spirites, ce qu'elles ne sont pas.

Une âme en puissance d'organiser est en état de former des productions visibles et invisibles de nos organes, de sorte que le double, soit en partie, soit au complet, peut être un phénomène animique qui peut facilement être pris pour une matérialisation spirite.

Malgré ce qui précède on ne peut échapper aux matérialisations car une âme organisatrice survit à la mort et garde naturellement ses facultés organisatrices; dans ce cas elle s'en sert pour produire des matérialisations et alors, celles-ci n'étant plus animiques mais spirites, trahissent par leurs communications intellectuelles qu'elles possèdent une conscience raisonnable.

On remarque aussi, dans les matérialisations spirites, une ressemblance évidente entre (le fantôme) l'apparition et le médium, ce qui est tout naturel puisque le corps du médium participe à la production du phénomène; c'est une preuve de plus que les matérialisations ne sont pas exclusivement animiques, fait qui nous permet d'expliquer la ressemblance du père et du fils,

et cependant la ressemblance la plus frappante ne nous donne pas le droit de nier l'individualité indépendante du fils.

Les spirites ont cependant beaucoup erré en prenant des phénomènes animiques pour des phénomènes spirites, et par cela même ils ont trop donné d'envergure à l'explication d'un petit problème.

Hartmann voulant expliquer l'animisme par le spiritisme tombe dans l'erreur contraire ; l'envergure qu'il donne à son explication enfle ses problèmes à ce point qu'il se sent des ailes d'un aigle pour enlever un petit oiseau.

Les spirites, du reste, sont revenus de leurs explications extrêmes, et comme le prouve Aksakow dans sa revue historique des théories anti-spirites, toutes les explications de Hartmann ont été posées dès le début de la phénoménalité à l'aide de la force nerveuse, de la transmission de pensée, du somnambulisme, de l'hallucination.

L'opinion qui se portait vers l'animisme s'en écarta quand les matérialisations devinrent plus nombreuses ; alors aussi l'hypothèse des hallucinations collectives tomba, ainsi que l'explication de l'animisme, c'est-à-dire la tendance à *attribuer les matérialisations au double*.

La théorie des hallucinations fut éliminée par la photographie des (fantômes) apparitions, le sceptique le plus scientifique ne pouvant attribuer des hallucinations aux clichés photographiques, et l'on a photographié dans des chambres obscures des apparitions qui étaient invisibles aux spectateurs. Ceci s'explique par ce fait que le cliché photographique est plus sensible que la rétine de l'œil en ce qu'il reflète les rayons ultraviolets du spectre, rayons invisibles même pour l'œil le plus perçant. De plus on a photographié des Esprits qui, bien qu'invisibles aux spectateurs ont été vus et décrits par le médium, l'apparition sur le cliché correspondant entièrement à la description qu'en avait fait le médium. Cependant, ces preuves ne peuvent être considérées comme absolues, l'expérience ayant démontré que ces photographies peuvent reproduire en partie ou en entier le double du médium (105-106).

D'autres preuves ont été plus convaincantes ; on est parvenu à photographier des formes visibles observées par les spectateurs, telles que des mains, des têtes, des bustes et mêmes des figures entières. A ces preuves s'en ajoutent encore d'autres ; Aksakow donne la liste suivante de celles dûment constatées pour certifier la réalité des mains matérialisées :

1° Le témoignage de plusieurs personnes d'accord sur ce qu'elles avaient remarqué ;

2° Le témoignage conforme de plusieurs personnes qui disent avoir vu

et touché des objets, l'impression reçue répondait parfaitement à la réaction des sens ;

3° Des effets physiques produits par les dites mains, tel que le déplacement d'objets en présence des témoins ;

4° Des effets physiques produisant des faits durables :

a) Une écriture produite en présence de plusieurs personnes.

b) Une impression laissée par la même main sur un objet souple ou noirci.

c) Des impressions produites par les assistants sur cette même main.

d) Des formes moulées de cette main dans une substance, la paraffine.

e) La photographie des dites mains.

5° Ces apparitions ayant atteint la figuration humaine complète furent pesées.

Quand la matérialisation n'embrasse qu'une partie de l'organisme, comme la main seule, alors ce n'est que par un effet d'optique que le corps entier reste invisible, puisque ces mains agissent avec intelligence, d'une manière raisonnée. Citons un seul témoignage parmi l'énorme amas qui existe : W. Crookes a dit : « Une main lumineuse descendit du plafond ; dès qu'elle eut plané quelque temps près de moi, elle prit un crayon de ma main, « traça vivement quelques mots sur une feuille de papier, puis elle s'éleva « de nouveau, dépassa nos têtes et disparut dans l'obscurité (1) ».

Les preuves les plus irrévocables nous sont présentées par les mains moulées en plâtre. Voici comment on les obtient : On remplit un bassin avec de l'eau froide, un autre avec de l'eau chaude, sur celle-ci on étend une couche de paraffine fondue. On demande alors que la main matérialisée se plonge un moment dans la paraffine fondue, puis qu'elle se trempe dans l'eau froide. Ce procédé répété de suite plusieurs fois, la main se couvre d'un gant de paraffine d'une certaine épaisseur.

De même qu'une main humaine ne pourrait s'extraire d'un gant en peau qui serait boutonné et serré au poignet, ainsi une main matérialisée ne pourrait sortir d'un gant en paraffine si elle n'avait le pouvoir, comme l'esprit, de se dématérialiser dans son enveloppe. Le moule qui reste étant rempli de gypse, on en détache l'enveloppe de paraffine en la trempant dans de l'eau bouillante. Le plâtre montre alors la forme de la main jusqu'au moindre détail et le modèle devient un énigme pour le sculpteur puisqu'il ne présente aucune couture.

Ce qui donne une double valeur à cette preuve c'est la différence qui

(1) Recherche sur les phénomènes du spiritualisme, 1, rue Chabanais, librairie spirite.

existe entre la main moulée et celle du médium. Le professeur de géologie Denton, fut le premier qui tenta ces démonstrations, en 1875 ; il essaya même d'obtenir des modèles dans des bassins enfermés à clef dans une caisse, et il réussit (171). Ces expériences ont été variées à l'infini, mais Hartmann n'en parle pas. On a obtenu ces modèles sous les conditions suivantes, toutes diverses :

1° Le médium étant enfermé, la figure (agissante) opérante restant invisible ;

2° Le médium se trouve en présence des spectateurs, la figure opérante restant invisible ;

3° La figure opérante se trouve en présence des spectateurs, le médium est enfermé ;

4° La figure et le médium se trouvent tous les deux en présence des spectateurs.

Il nous reste encore à constater des cas où l'apparition (le fantôme) présentait au spectateur sa main couverte du moule, de sorte qu'on put lui ôter le gant de paraffine ; on parvint encore à recevoir des modèles en plâtre de mains qu'on reconnut par quelques signes particuliers, pour avoir appartenu à des personnes connues durant leur vie terrestre. Ainsi, on obtint un jour, en présence du médium Eglinton, un modèle d'une main montrant quelques légères difformités et qu'une dame reconnut être celle de sa petite fille qui, à l'âge de 5 ans, s'était noyée dans l'Afrique méridionale (203).

Ces moules sont les avant-coureurs des matérialisations.

Pour celles-ci la photographie doit livrer les preuves essentielles ; les conditions sous lesquelles on a obtenu ces preuves peuvent être partagées en 5 classes :

1° Le médium est visible, la figure est invisible, mais la photographie la reproduit ;

2° Le médium est invisible, la figure est visible, elle est photographiée ;

3° Le médium et la figure sont visibles, la figure seule est photographiée ;

4° Le médium et la figure sont visibles, ils sont photographiés ensemble ;

5° Le médium et la figure sont invisibles, cette dernière est photographiée dans l'obscurité.

Pour constater les nombreuses preuves photographiques il faut se renseigner dans le livre d'Aksakow.

Si on considère qu'on a expérimenté ces apparitions, en les mesurant, les pesant, en observant leur respiration et la circulation de leur sang, qu'elles agissent comme des êtres humains, qu'un de ces êtres matérialisés s'est entre-

tenu plusieurs fois avec les assistants, chez W. Crookes, pendant deux heures en parlant des circonstances de sa vie passée, le lecteur doit convenir que l'hypothèse de l'hallucination conçue par quelqu'un qui n'a jamais expérimenté par lui-même, et qui même n'a jamais assisté à une séance, semble être d'une hardiesse assez présomptueuse, et pour ma part je refuserai éternellement d'accepter les pilules que cet observateur imaginaire veut nous faire avaler.

W. Crookes, du reste, n'est pas le seul qui pousse les conditions ainsi à l'extrême. Le médium, D^r Ritchman qui, lui aussi, prépara des photographies doubles, dit : « Je n'eus presque jamais une réussite négative dans ces opérations ; les clichés furent préparés à l'avance pour en faciliter l'emploi et furent trempés dans un bain sensitif. J'ai très souvent suivi l'Esprit jusque dans le cabinet où je l'ai vu en même temps que le médium. J'ai en effet, ce semble, la conviction la plus ferme que chaque apparition de l'Esprit est indépendante de la forme humaine du médium, puisqu'il m'a été donné de les contrôler par rapport à leur respiration, la circulation du sang, leur taille, leur poids, leur dimension, etc. Ces Esprits étaient toujours majestueux et gracieux sous tous les rapports, tant spirituellement que corporellement, bien qu'ils semblassent sortir subitement du brouillard pour s'évanouir un moment après. J'admets qu'il existe quelque part des êtres spirituels et que ces êtres intelligents qui étaient présents dans les occasions dont il s'agit ici, étaient réellement des *« corps spirituels »* visibles, palpables ; et bien qu'apparaissant sous une forme différente de notre enveloppe matérielle et terrestre, ils étaient capables de réflexion et parlaient notre langage, se mouvaient, etc., tout comme s'ils étaient encore incarnés. En présence d'observateurs compétents, je me suis promené maintes fois avec le médium d'un côté, l'Esprit matérialisé de l'autre, j'ai serré la main à ce dernier à son arrivée et à son départ et je me suis entretenu avec lui pendant plus d'une heure. Après de telles expériences je ne conçois plus de sympathie pour ces fantaisies problématiques telles que : hallucinations, cérébration inconsciente, force psychique, vibrations neuriques, etc. La raison, la logique, les déductions sans (expérimentation) expériences pratiques, ne sont que perte de temps et de force » (283-285).

Hartmann qui sait diriger l'attention des spirites sur le manque de méthode dans leurs recherches, aurait dû s'apercevoir qu'il commet lui-même la plus grande faute de méthodologie puisqu'il ne se laisse pas guider par le respect des faits et que le doute devient pour lui l'objectif principal. Le scepticisme ne gagne pas à être porté à l'extrême ; le véritable doute

scientifique et réfléchi, c'est celui qui sait s'arrêter à temps. La théorie de l'hallucination a sa limite irrévocable et n'a plus de raison d'être, dès qu'on a pu vérifier à l'aide d'instruments, de clichés, de balances, d'appareils régulateurs, etc., pour prouver la réalité des phénomènes spirites. Quand, par exemple, nous voyons, pendant les séances spirites, le corps du médium perdre le poids que gagne le corps de l'apparition (le fantôme) (209), devant un fait pareil le doute le plus subtil est obligé de se rendre.

Quand même Hartmann n'eût pas confessé que jamais il n'avait assisté à une séance, on l'eût deviné à des explications telles que les suivantes : « un « médium, qui est en même temps un être passif et un magnétiseur actif, « se crée des hallucinations et les transfère aux spectateurs, de telle sorte « que ceux-ci croient voir des fantômes ; enfin un médium qui dort rêve « (et des spectateurs qui rêvent mais ne dorment pas) des impressions « réelles et durables créées par des formes illusoires ; et encore, des instru- « ments de physique qui, eux aussi, se trouvent sous le charme et se « conduisent contre toute loi physique » !! de telles descriptions sont certes ingénieusement imaginées, mais jamais spirite n'a assisté à de pareilles séances, c'est simplement absurde !

Avec de semblables théories on pêche contre le premier principe méthodologique qui veut que chaque hypothèse soit conforme au sujet qu'il doit expliquer ; il va sans dire que ce principe est sous-entendu pour toute recherche scientifique. (Toute recherche scientifique contient sous-entendu ce principe.) Il faut qu'une explication s'étende jusqu'à ce qu'elle ait atteint et étreint le sujet de son investigation, et Hartmann fait tout le contraire.

Les faits incommodants qui l'embarrassent, qu'il ne peut expliquer, il les ignore ou les rejette et quant aux autres, il les interprète et les arrange jusqu'à ce qu'ils cadrent avec ses explications.

Au lieu d'adapter les explications aux faits, il arrange les faits de manière à les faire concorder avec ses explications ! Par un tel procédé le cerveau devient un lit de Procuste pour l'expérience.

Personne ne niera la justesse de son principe méthodologique, « qu'il « faut tâcher de se servir autant que possible d'une explication moyennant « des causes naturelles et n'avoir recours au surnaturel qu'à la dernière « urgence ». Mais quand nous voyons que Hartmann refuse l'explication spirite parce qu'il croit avoir trouvé dans le médium une cause naturelle, et que cependant, quand il s'agit de déterminer le fait de la lucidité il s'élève jusqu'à l'Esprit absolu, ce procédé nous rappelle ce mot d'un honnête Tyrolien : « Quand je puis avoir de l'eau fraîche, je laisse là le vin et je bois de l'eau-de-vie ».

Aksakow consacre des considérations étendues aux communications, qui sont au-dessus de la portée du médium, quand il dit que le roman non terminé de Charles Dickens « Edwin Drood » a été terminé par un médium écrivain sans instruction, et cela d'une manière telle que, selon l'avis de juges compétents, Dickens n'aurait pu mieux faire ; certes nous n'avons pas encore, par cela même, le droit de conclure que Dickens l'ait inspiré, mais en tout cas on ne peut plus dire avec Hartmann, que les communications spirites ne sont jamais au-dessus de la portée du médium ou des assistants (spectateurs) ; au contraire, ces limites sont bien souvent dépassées. Le fameux matérialiste, Dr Louis Büchner, a dû, malgré lui, livrer une preuve comique de ce fait : En l'année 1860, parut à Erlangen une traduction du Dr Aschenbrenner, d'un livre anglais écrit par Hudson Tuthle : « *Histoire et lois du procès de la création* » (Genèse). Or Büchner et d'autres de ses collègues matérialistes approuvèrent le contenu de ce livre, ils en citèrent des extraits. Büchner lui-même voulait, lors de son séjour en Amérique, présenter ses hommages à l'auteur et le visita à Cleveland. Mais, Hudson Tuthle déclina ses éloges flatteurs. C'est un simple fermier qui sans avoir reçu une grande instruction, a écrit comme médium écrivain des œuvres scientifiques depuis sa dix-huitième année. Voici comment il rend compte de sa conversation avec Büchner.

« Je lui demandais comment cela se faisait qu'il citait mes œuvres d'origine purement spirite pour prouver le matérialisme. Il déclara ne pas avoir connu leur origine et qu'il m'avait considéré comme un homme qui se livrait entièrement aux études scientifiques. Quand je lui dis que les passages cités par lui avaient été écrits après une journée de rude labeur et par des forces supérieures aux miennes, alors il répondit très poliment que j'avais le crâne très développé et qu'en tout cas j'avais entendu traiter, ou lu quelque part la science que je traitais ». (Psyche Studien 1874-5-93.)

Il n'est pas vrai, non plus, que des questions scientifiques n'aient jamais trouvé une solution satisfaisante dans les séances. Le général major Drayson raconte (402) qu'en 1858 il eut une communication très satisfaisante concernant le mouvement rétrograde des lunes d'Uranus, et en 1859, ce même médium, une jeune dame, le renseigna sur l'existence des deux lunes de Mars, lesquelles, comme nous le savons, ne furent découvertes que plus tard.

Il est donc évident que les communications intellectuelles se montrent indépendantes du degré d'instruction du médium, et quand Hartmann soutient : « Qu'il n'y a que le médium sachant écrire qui inconsciemment projette des écritures », il faut même le contredire sur ce point. L'enfant de

M. Jenken (Kale Fox) commença à écrire quand il eut 5 mois et demi (400); un bébé de 2 mois donna des réponses psychographiques aux questions posées (405), et une fille du baron Seymour Kirkup écrivit psychographiquement quand elle ne comptait que 9 jours (417).

Il y a aussi des médiums parlants parmi les enfants, et cela non seulement de nos jours mais déjà au commencement du siècle passé, comme le raconte Misson dans son singulier livre : *Théâtre sacré des Cévennes*.

Citons encore un fait du caractère inspiré des médiums dont parle le juge Edmonds : Sa fille qui ne parlait que l'anglais et un peu de français pénétrait quelquefois pendant une heure dans neuf à dix différentes langues, et cela, très couramment (423). On a, en outre, reçu des communications par l'alphabet des sourds et muets et par des signes télégraphiques (445).

Même si les communications démontraient l'existence d'une lucidité à distance, ou une prévision des faits, on ne pourrait en conclure que ce soit nécessairement une inspiration spirite, la lucidité étant une faculté inhérente aux somnambules, lesquels revêtent souvent leurs visions de formes dramatiques. Mais Hartmann n'est pas en état de donner cette explication, puisqu'il n'admet pas l'existence d'un sujet transcendantal ; il est donc obligé, dans ce cas, de sauter d'un trait jusqu'au sujet absolu. Si nous envisageons les cas particuliers sous cet aspect, nous gagnerons la conviction que l'hypothèse spirite est bien plus rationnelle que l'hypothèse métaphysique de Hartmann.

Voici, par exemple, ce que le médecin Dr Wolfe nous raconte du médium Mansfield : « J'ai vu M. Mansfield écrire deux communications à la fois. « l'une de la main droite, l'autre de la main gauche et toutes les deux dans « une langue qui lui était inconnue. Pendant qu'il écrivait nous causions « d'affaires ou bien nous avons continué la conversation entamée avant qu'il « eût commencé cette double écriture... Je me rappelle un cas où M. Mansfield, « tout en continuant à écrire en deux langues différentes, me dit subitement : « Wolfe avez-vous connu en Colombie un homme du nom de « Jacobs ? » Je répondis affirmativement et il continua ainsi : « Il est ici et « désire vous faire savoir qu'il vient de quitter son corps ce matin. » J'ai pu constater que cet avertissement était parfaitement vrai (460).

Le général major Drayson parle d'un cas analogue : dans une séance le médium lui annonça la présence d'un Esprit qui venait de mourir en Orient, mais pas aux Indes ; on lui avait tranché la tête et l'on avait jeté son corps dans un canal. Drayson n'avait pas eu des nouvelles de cet ami depuis trois ans et il apprit qu'il avait quitté les Indes pour se rendre en Chine. Quelques années plus tard on lui raconta les détails de sa mort, ils correspon-

daient au message reçu à la séance (304). On trouve en outre beaucoup de communications de personnes inconnues, tant au médium qu'aux assistants, et dont les rapports après vérification ont été trouvés justes.

Aksakow s'est donné bien plus de peine que Hartmann pour s'éclairer au sujet des phénomènes de l'animisme et en démontrer toute la portée. Nous trouvons, en effet, des phénomènes physiques et intellectuels qui trahissent une projection à distance de l'organisme par le secours d'un principe psychique, mais nous trouvons en même temps d'autres phénomènes dont les particularités nous obligent à admettre le principe psychique dégagé du corps matériel, ce qui revient à dire que nous avons devant nous des phénomènes spirites.

Tout investigateur sérieux devra prendre en considération ce double aspect de la question.

Si maintenant nous observons que les manifestations animistes et spirites sont de nature identique, nous ne pouvons nous empêcher de tirer la conclusion que nous autres, créatures terrestres, nous sommes par notre nature supérieure et intérieure, identiques à ces êtres qui peuvent nous apparaître visiblement après la mort. En faisant usage de nos fonctions animistes nous nous servons donc d'une force qui, après la mort, sort de son état latent et devient normale.

Les manifestations animistes ne se présentent pas seulement chez les médiums, on les trouve aussi chez les somnambules ; toutes les apparitions du double appartiennent à cette catégorie. On a pu également constater leur réalité par la photographie, et par des moules. Ces derniers phénomènes ont lieu sans le secours de l'organisme, même malgré celui-ci et il va sans dire que tout ce qui peut avoir lieu sans le secours du corps peut d'autant plus facilement s'effectuer sans son existence. Quand nous remarquons qu'une matérialisation et un double possèdent les mêmes traits communs, et que, dans les deux cas nous pouvons reconnaître les personnes qu'ils représentent, et si, alors, nous rapportons le double à une personne vivante, nous devons logiquement rapporter la matérialisation aux trépassés.

La ressemblance corporelle n'est cependant pas le seul signe qui nous sert de preuve pour constater l'identité de l'apparition et de la personne décédée (morte). Une preuve d'identité très décisive se trouve dans le cas où le médium donne des communications dans une langue à lui inconnue, mais parlée de la personne défunte ; ou bien quand un sourd et muet décédé prend possession du médium de manière à le faire communiquer par le moyen de l'alphabet des sourds et muets (360). De même quand les communications trahissent un style particulier ou quelques tournures de phrases

caractéristiques du défunt, ou que l'écriture donnée dans une langue étrangère au médium ressemble à celle du défunt (669). Enfin quand le trépassé donne force détails, constatés comme vrais, sur sa vie terrestre, bien qu'il ne soient connus ni du médium ni des assistants.

Une autre preuve d'identité, c'est encore lorsque le médium décrit une apparition à lui seul visible, qu'on photographie ensuite et qui représente un mort (trépassé) inconnu des assistants. Si l'on trouve plusieurs de ces preuves, réunies dans un même cas, alors l'identification devient d'autant plus frappante. Aksakow nous offre toute une collection de faits des plus extraordinaires. Je me borne à nommer celui de Livermoore qui eut 338 séances avec le médium Kate Fox ; à partir de la 43^e, sa femme défunte Estella lui apparut, et il eut tout le temps des manifestations semblables à celles mentionnées ci-dessus (748-751).

Mais nous ne pouvons conclure de l'état actuel des morts par les manifestations intellectuelles et physiques que nous recevons, car c'est un fait bien connu des spirites que les défunts doivent se revêtir de leur tissu terrestre pendant le temps des manifestations.

Lichtenberg a dit un jour qu'il glisserait volontiers à genoux de Gottingue à Hambourg, s'il était sûr de trouver là un livre qui puisse lui offrir de nouvelles et importantes révélations métaphysiques. Les savants de nos jours sont d'un autre avis, et cependant, ils n'auraient souvent qu'à passer la rue pour assister à une séance spirite et y recevoir plus de révélations métaphysiques qu'ils n'en trouvent dans de gros volumes, mais il leur semble que cela ne vaille pas la peine de se déranger; cela m'est arrivé personnellement ! ils refusent d'y aller quand on les invite. Ils ne veulent pas non plus s'orienter dans la littérature spirite, parce que cela demande du temps, mais Aksakow leur a rendu la tâche facile en leur offrant en deux volumes tous les faits les plus remarquables éparpillés dans la littérature si étendue du spiritisme ; c'est un extrait fait de centaines de livres et de revues, arrangé systématiquement et à un point de vue scientifique. Nos savants profiteront-ils au moins cette fois-ci de l'occasion qui se présente ? J'en doute.

Ils éviteront, comme par le passé, toute occasion de s'instruire pour qu'on ne suppose pas qu'ils aient besoin d'instruction. Ils continueront, comme toujours, à écrire de grandes et savantes dissertations philologiques sur le pour et le contre de l'immortalité, en répétant les arguments et les contre-arguments reconnus comme erronés depuis longtemps, pour ne pas échapper au reproche d'avoir été un anachronisme à leur époque.

Aujourd'hui on peut, en cinq minutes, le cas étant favorable, avoir des

preuves expérimentales de l'immortalité (à moins qu'on ne soit aveuglé par les préjugés) si l'on est capable de tirer une déduction logique des faits prouvés par l'expérimentation.

On leur fera encore ce reproche bien plus grave, aux savants, qu'ils n'ont pas recherché (ni tenu compte de) la vérité. Quant aux adversaires qui après avoir jeté négligemment un coup d'œil sur la question écrivent de grands articles dans de petits journaux, et font bruyamment luire le flambeau de leur science pour le bien de l'humanité, il est inutile de s'en occuper, leur opinion n'ayant quand même aucune importance.

Je n'ai donné qu'un aperçu relativement concis de l'œuvre remarquable d'Aksakow ; pour qu'on ne dise pas que je juge en aveugle quand il s'agit des ouvrages de mes frères en croyance, je veux encore faire quelques remarques sur ce que je trouve à y redire : Il y manque, par exemple, un chapitre sur les médiums « psychométriques », puis on n'y trouve pas une table des noms et des sujets traités, ce qui serait très important pour un ouvrage de ce genre.

S'il est vrai qu'Aksakow a raison de réfuter énergiquement (radicalement) son adversaire Hartmann, ses références continuelles aux passages de l'écrit de celui-ci, nous font l'effet d'un échafaudage qu'on a oublié d'enlever ; le livre ne pourrait qu'y gagner en le démolissant. J'eus désiré encore voir Aksakow généraliser ses déductions philosophiques résultant des expériences spirites au lieu d'en relever la valeur par opposition au système de Hartmann, lequel a dit quelque part qu'en admettant la réalité du spiritisme il n'aurait besoin que d'intercaler un chapitre dans son système métaphysique ; il paraît qu'Aksakow partage son opinion.

Pour ma part je considère le spiritisme comme très supérieur à tout ce qu'a dit Hartmann, et le chapitre qu'il ne peut s'empêcher d'intercaler fera éclater l'anneau dans lequel son système est enserré. Hellenbach a déjà démontré que si nous devons enrôler le spiritisme dans la formule académique (ce qui ne dépend pas de nous), le pessimisme qui est absolu chez Hartmann devrait faire place à un optimisme transcendantal. Dans ce cas le jugement de Hartmann sur le monde perd de son âpreté, et la doctrine qui s'y rattache, l'annihilation de la volonté, perd sa raison d'être.

Toute la Phénoménologie de l'Inconscient doit être refaite, car Hartmann n'en connaît que deux sources : l'Inconscient physiologique de l'individu, et l'Inconscient métaphysique de l'Esprit absolu ; or une troisième source vient de s'ouvrir, celle du sujet transcendantal, et cette source Aksakow la fait couler à grands courants.

La morale que Hartmann se proposait en vain de poser sur un fond solide

en lui donnant une raison d'être trouve de fermes assises dans l'individualisme métaphysique ; l'impératif catégorique (de Kant) devient la voie du sujet transcendantal. Par ce même fait toutes les doctrines religieuses subiront une transformation, et l'esthétique aura le même sort puisque l'inconscient, dans les productions esthétiques, sort de la source du sujet transcendantal.

Enfin par cette révolution de la renaissance de l'individualisme, non seulement la philosophie de Hartmann, mais la philosophie en général doit en quelque sorte descendre de sa tour isolée ; elle sera moins une philosophie sur le monde qu'une philosophie sur l'homme et sa destinée future ; les conséquences pratiques qui en découlent, si importantes, agiront sur la transformation de notre état social, plus efficacement que si la philosophie absolue de Hartmann avec son pessimisme paralysant s'infiltrait dans l'humanité. C'est assez pour justifier mon assertion que le chapitre à intercaler, chez Hartmann, ferait éclater l'anneau de son système.

Il y a cette conclusion, les phénomènes spirites sont des faits.

Nos adversaires les combattant avec de pures théories font œuvre d'un Don Quichottisme étrange, car au moins Don Quichotte opposait sa lourde lance aux ailes des moulins à vent. La réflexion humaine est lente à l'action, mais une question de temps suffira pour l'adoption des phénomènes spirites qui nous livrent la preuve de l'existence d'une âme individuelle (personnelle), et cette conviction doit inévitablement influencer favorablement notre existence terrestre ainsi que nos vues sur le monde et sur la vie.

Aksakow s'est posé cette question à la fin de sa préface :

« Au déclin de ma vie, je me demande quelquefois : « Ai-je vraiment bien « fait d'avoir sacrifié tant de temps, de travail et de moyens à l'étude et à la « propagation des phénomènes du Spiritisme ? N'ai-je pas fait fausse route ? « Ne me suis-je pas bercé d'illusions ? N'ai-je pas perdu mon existence sans « qu'un résultat quelconque semble justifier et récompenser ma peine ? »

La seule réponse à cette question d'Aksakow est celle qu'il donne lui-même : « On ne peut avoir un but plus élevé, pendant une vie terrestre, « que celui de démontrer la nature transcendante de l'homme, laquelle est « appelée à une destinée bien supérieure à celle que présente l'existence « phénoménale. »

CARL DU PREL.

COMITÉ DE PROPAGANDE

Séance du 9 juillet 1891.

Présidence de M. Leymarie.

Après adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. Auzanneau donne la situation de caisse.

Le 30 juin, le dépôt au Crédit Foncier, s'élevait à 1.364 fr. 22..	1.364 22
Le trésorier avait, espèces en main, la somme de 137 fr. 60...	137 60
Somme remise à l'instant, par M. Warschawsky, d'une part...	31 15
et de l'autre : 25 de M. Sausse; Fernandez de Barcelone, volume	
Congrès vendus : 15 fr. et 8 fr. 35 d'envoi de caisse. Vente de vo-	
lume, Congrès 12 fr. De M. Mercatoti, 10 fr. De Mme Bourdin,	
5 fr. De M. Palazzi, à Naples, 20 fr. Total 96 fr. 35, somme dont	
il faut déduire 22 fr. 90 pour frais véritables. Remis au Trésor-	
rier 73 fr. 45.....	73 45
Total.....	1.608 42

M. Louis Gardy a envoyé 150 fr. pour cotisations reçues à Genève, somme dont il faudra défalquer 50 fr.. prix des 50 volumes *Cherchons*, laissés gracieusement par l'auteur au Comité pour les envoyer aux journaux qui ont beaucoup de publicité. Le Trésorier encaissera cette somme de 100 francs à la prochaine réunion.

En vue du Congrès de 1893, les délégués suivants nous écrivent ce qui suit : M. B. Martin, de Bruxelles, demande qu'à nouveau, on veuille bien ne pas expérimenter la concentration des nuances spiritualistes; l'occultisme en 1889 s'est servi du Congrès, en a fait son piédestal pour se produire et se poser ensuite en ennemi du spiritisme, pour le supprimer; but non avoué mais visible à l'œil nu. A la prochaine réunion les huit points présentés par M. B. Martin seront discutés, avec les autres propositions de nos amis.

M. Chevallier, de Lyon, désire qu'on y discute de l'origine de l'esprit, de la réincarnation et du meilleur mode de propagande.

M. Houart, de Sclessin-Ougrée (Belgique), avec tous les spirites belges, suivra ce programme de M. B. Martin : Dieu, Pluralité des existences et réincarnation, Lois de morale et de justice, Médiumnité, Le spiritisme au point de vue scientifique et phénoménal, Organisation du spiritisme comme il l'est en Espagne, Fédération universelle comme l'entend M. Stainton-Moses, Question sociale au point de vue spirite.

M. Dechau, publiciste à Alger, demande que le Congrès de 1894 soit la suite de celui de 1888; comme il est rationnel, dit-il, que chacun travaille dans sa sphère, laissons les branches étrangères chez elles, quelles qu'elles soient, sauf celle du magnétisme, notre congénère; les kabbalistes et occultistes n'offrent rien de rationnel, veulent diviser et qu'est-il besoin d'eux? qu'ils travaillent *pro domo sua*. La base du spiritisme est simple, naturelle, en accord avec le bon sens, la raison et suffit à la marche ascendante de nos

doctrines; nos congrès constituent un élément puissant d'union et de diffusion sérieuses.

M. *Mozeran, de Nice*, souhaite qu'on traite de l'existence de Dieu, de la définition du périsprit, de la réincarnation, de la médiumnité guérissante; il veut l'exclusion de l'occultisme, pour se préserver des calomnies jésuitiques de ses membres.

M. *Thibaud, de Bordeaux*, veut des congrès régionnaires, où se centraliseront les questions à débattre au Congrès international, lequel fixera les points de doctrine qui auront prévalu; l'opinion générale de tous ses correspondants français et étrangers, c'est que le congrès de 1894 soit exclusivement spirite, sans le faux alliage de spiritualistes qui ont usé et mésusé de nous en 1889, visant la publicité que nous pouvions leur donner; quant à leurs théories exhumées, présentées comme des nouveautés, elles sont dignes de rester sous l'antique poussière qui les recouvrait. Il demande que la réincarnation soit ouvertement discutée, aussi la question des récompenses et des peines sans lesquelles on ne peut fixer notre degré de responsabilité.

M. *Sausse, de Lyon*, souhaite qu'on y discute la réincarnation, le périsprit, la fédération spirite nationale et internationale, la propagande, et cela sans colifiler ni dogmatiser. Il demande qu'on y réfute cette prétention nouvelle, que la vie, ou le sang, soit la représentation exacte du périsprit, prétention sans surface sortie frais émoulue de l'occultisme. Un chef occultiste lyonnais, dit-il au Comité, profitant des loisirs que lui laisse le curé chez lequel il est valet de chambre, déblatère dans son journal contre le spiritisme et les médiums; un autre, âgé de 25 ans, ridiculise les magnétiseurs et les spirites qui depuis longtemps l'ont rejeté à Lyon, comme incapable; il leur prête ses propres faits et gestes et veut salir l'homme qui, pendant deux ans, fut sa providence et celle de sa famille, *en le nourrissant*. Le sieur *G. Bouchet*, une épave recueillie par le journal le Voile d'Isis, y signe des articles sous le nom de *Elie Stell*, dans lesquels il maudit les spirites et les magnétiseurs! Or, M. H. Sausse qui accepte la responsabilité de ce qu'il écrit, prie le Comité de reproduire la prose du sieur *G. Bouchet*, l'épave de Tarare (Rhône).

Voici la copie textuelle de cet imprimé-réclame, agrémenté d'un quatrain qui donne une fière idée du poète!

Traitement des maladies par le magnétisme.

La négation ne peut empêcher d'être
La loi qui préside à la destinée,
Et l'homme bientôt devra son bien-être
Au Magnétisme, la vraie panacée.

A. B.

Magnétisme curatif; G. Bouchet, 19, rue Burie, Tarare (Rhône); traitement par le magnétisme des affections du système nerveux et des maladies réputées incurables.

Aux malades! Le Magnétisme, qui fut si longtemps méconnu et rejeté par les savants, est aujourd'hui pratiqué par d'éminentes célébrités médicales qui obtiennent, en l'appliquant, les cures remarquables obtenues de tous temps par les magnétiseurs. En effet, ces dernières années, il a été reconnu par la science, qu'un grand nombre de maladies nerveuses et autres affections chroniques, qui avaient jusqu'ici résisté à toute espèce de médication, cédaient presque spontanément sous l'influence du Magnétisme ou étaient, tout au moins, heureusement modifiées. Tel est le cas des paralysies, des contractures, des névralgies, des rages de dents, etc. Les troubles physiologiques cèdent également très promptement et nombreuses sont les personnes guéries des troubles digestifs, de l'anémie, de la gastralgie, etc.

La guérison de l'épilepsie, l'heureuse modification de l'aliénation mentale, le redressement des défauts et des vices, l'insensibilité générale ou partielle pour effectuer les opérations chirurgicales, tels sont les principaux résultats obtenus par le traitement magnétique.

Il y a encore peu de temps, on attribuait à la superstition et à la crédulité tous les récits des anciens, relatifs aux guérisons magnétiques. Actuellement, les recherches sur ce point ayant montré que l'on pouvait obtenir les mêmes résultats, on est plein d'admiration pour ces hommes qui possédaient une science si complète de la vie.

Les personnes qui souffrent doivent donc demander du soulagement à cette nouvelle science qui est appelée à rendre d'immenses bienfaits à l'humanité.

M. Bouchet reçoit : à *Tarare*, les lundis, jeudis et samedis, de midi à 4 heures ; à *Amplepuis*, hôtel du commerce, tous les mardis de 1 heure à 5 heures ; à *Thizy*, hôtel Demurger, tous les mercredis de 1 heure à 5 heures ; à *Roanne*, hôtel du Commerce, tous les vendredis de 9 heures à 5 heures.

L'étude des fluides, de leurs propriétés et de leurs dangers, sera pour la médecine un flambeau précieux, à l'aide duquel, procédant du connu à l'inconnu, il lui sera enfin possible d'entrevoir le secret de la vie et d'en comprendre les incessantes transformations.

LES ORIGINES ET LES FINS.

La vérité morale ne triomphe que par la persuasion ou la force. Une vérité physique n'a besoin que du temps et de l'expérience. Du POTET.

La vérité ne peut perdre ses droits, et la confusion est toujours le partage de ceux qui, par mauvaise foi, ne veulent pas la reconnaître. PUYSEGUR.

Tous les membres du Comité de propagande (majorité), qui ont exprimé leur opinion, l'ont fait dans les termes des protestataires ci-dessus ; ceux qui habitent Paris et qui assistent aux séances ne font pas exception à cette règle ; comme en Amérique, en Espagne, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Suède, etc., cette opinion est partagée quant aux occultistes, il est plus que probable que désormais, les congressistes spirites seuls se sentiront les coudes aux futures assises de Bruxelles ; il sera rationnel d'être chez soi et en famille.

Les opinions exprimées seront encore débattues dans les séances prochaines du comité.

LA PROPHÉTESSE DE CABORA

Dans la livraison du mois d'avril, de « *La Ilustracion spirita* », publié par M. le général Refugio I. Gonzales, avez-vous remarqué le portrait de la jeune fille, *Teresa Urrea*, à qui l'on donne le titre de *Prophétesse de Cabora* ? Il paraît qu'elle possède des facultés qui dépassent, comme médium-guérisseur, celles qu'ont eu Jacob, Hippolyte, Eugène Newton, Foster, Mansfield et autres. Voici la traduction de quelques passages de la notice biographique qu'a publiée « *La Ilustracion spirita* ».

...Cette jeune fille est née dans l'état de Sinaloa (Mexique); elle demeure actuellement en Sonora (État du Mexique limitrophe avec les États-Unis), dans la ferme de Cabora, à sept lieues au sud de Boroyeca. Pas mariée; elle a 16 ans, très peu d'instruction, lit et écrit assez mal.

C'est à la suite de grandes souffrances, qu'est survenu l'état extraordinaire dans lequel elle se trouve aujourd'hui...

Teresa soulage toutes les maladies, en guérit plusieurs telles que la lèpre, la paralysie, en général toutes les affections nerveuses, etc., souvent les sourds.... Elle se sert, pour opérer, de terre mouillée de salive, quelquefois d'huile; sans connaître le malade, elle sait où siège le mal et en donne une description exacte...

Elle connaît les choses cachées et dit à beaucoup de personnes les actions les plus secrètes de leur vie...

Elle entend, dit-elle, à de grandes distances ce qui se dit dans le monde, même en langue étrangère, et à de grandes distances les personnes qui la dénigrent; lorsqu'elle leur a répété leur conversation, ces mêmes personnes sollicitent leur pardon.

Elle a une amie, Joséphine Félix, également célibataire, âgée de 22 ans, avec laquelle elle est étroitement liée.

La jeune Teresa a une force extraordinaire dans les bras et dans tout le corps. Étant couchée, personne ne peut la remuer, quand elle le veut, ni lui lever un bras ni un pied. Elle emporte facilement un homme malade sur son bras et lorsqu'elle veut faire usage de cannelle pour une guérison, elle la réduit en poudre impalpable entre ses doigts.

...Elle dit que son âme voyage où elle le désire; son amie l'accompagne et ne peut dire comment cela s'opère; elle s'endort pour que cela ait lieu. Dans l'obscurité les yeux de Teresa ont un éclat irrésistible qui illumine tout l'endroit où elle se trouve. Souvent, dit Joséphine, je me réveille ayant le corps de Teresa froid et rigide entre les bras, pendant que je la vois agenouillée au lit d'un malade qu'elle héberge à l'extrémité de son habitation...

Teresa est un trésor de vertus ; elle aime la vérité et abhorre le mensonge. Son amour du prochain n'a pas d'égal.

Elle annonce l'apparition prochaine de deux autres jeunes filles, successivement ; l'une après l'autre. Après avoir souffert beaucoup plus qu'elle, leurs facultés dépasseront la sienne, en puissance. Elle a moralisé bien des gens et obtenu le retour de la paix dans de mauvais ménages ; — on vient de toutes parts pour la connaître, plus de cinq mille visiteurs sont accourus à cet effet.

— Son père exerce la charité envers tous les pauvres qui viennent en pèlerinage, leur donne des aliments, un abri, et nourrit dans ses pâturages les animaux que ces visiteurs amènent, tout cela, sans rétribution !...

On a invité cette jeune fille à venir à Mexico ; elle n'y a pas consenti, se retranchant sur la quantité de malades qu'elle avait à soigner.

Si j'apprends de nouveaux faits intéressants, je m'empresserai de vous les communiquer.

Fraternel et affectueux souvenir.
ALPHONSE DENNÉ (à Mexico).

L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE A TRAVERS LES SIÈCLES

CHAPITRE X

Charles IX. La Saint-Barthélemy.
(1568 — 24 août 1572.)

(Voir la *Revue* de juin 1891.)

Quelques mois à peine, après la signature du traité de paix de Longjumeau, l'austère chancelier de L'hospital réclama avec une grande énergie l'exécution sincère des promesses stipulées dans le traité.

Mais la Reine-Mère méditait de noirs projets ; aussi au lieu de faire droit à la demande du vénérable chancelier, elle le destitua de sa fonction ; ceci montrait clairement les nouvelles dispositions de la Reine. Du reste si on avait pu douter un seul instant du changement survenu dans son esprit, les ordres que la Cour donna au maréchal de Tavannes, gouverneur de la Bourgogne, auraient ouvert les yeux aux moins clairvoyants. Tavannes devait, en effet, s'emparer de Condé et de Coligny, réunis au château des Noyers ; il devait également s'assurer de la veuve du roi de Navarre, Jeanne d'Albret, qui soutenait vaillamment dans le Midi la cause protestante.

Or, voici la réponse de Tavannes, elle est consignée dans ses *Mémoires* ; on peut se demander cependant, s'il osa répondre aussi catégoriquement qu'il le dit, surtout au moment où la Reine-Mère était toute-puissante. Quoi qu'il en soit, voici cette réponse :

« Que la Royné estoit conseillée de passion plus que de raison, et que

l'entreprise estoit dangereuse; que lui n'estoit propre à de telles entreprises; que s'il plaisoit à Sa Majesté de déclarer la guerre ouverte, qu'il feroit cognoistre comme il sçavoit servir; que quand il voudroit exécuter ce commandement, que MM. Condé et admiral ayans de bons chevaux se pourroient se sauver et lui demeurer en croupe avec blâme d'avoir rompu la paix, luy restans ces princes et son party pour mortels ennemis. »

Tavannes trouvait l'acte qu'on lui commandait odieux et indigne d'un gentilhomme; aussi on prétend qu'il fit donner lui-même l'alarme à ceux qu'on voulait lui faire prendre.

Condé et l'amiral Coligny se mirent en sûreté à La Rochelle, place forte que les protestants avaient conservée avec quelques autres; Jeanne d'Albret vint bientôt les rejoindre.

Voyant ses ennemis lui échapper, Catherine de Médicis perdit toute mesure, elle fit paraître un édit qui accordait aux protestants le pardon de leurs erreurs passées, à la condition qu'ils se soumissent; mais elle expulsait du royaume tous les ministres du culte réformé, ne leur laissant qu'un délai de quinze jours pour sortir du royaume; cet édit défendait en outre sous peine de mort l'exercice du culte réformé.

Cet édit, daté du 28 septembre 1568, était des plus rigides, comme on voit; la Reine-Mère n'était pas du reste en état de le faire exécuter. Aussi qu'arriva-t-il? C'est qu'il ne servit qu'à exaspérer les protestants; qu'ils se soulevèrent en masse et résolurent de se défendre avec l'énergie du désespoir; car on voulait bel et bien leur extermination totale, définitive.

Aussi, comme le dit le maréchal de Tavannes: « L'imprudence et l'ongueur de la Royne embarquée sans biscuit, plus estonnée que ceux qu'elle voulut surprendre » fit que les religionnaires s'emparèrent de l'Angoumois, de la Saintonge, du Poitou et d'une partie du Midi; qu'ils levèrent des contributions partout, pillèrent la mer par les corsaires de La Rochelle, sans épargner les côtes, demandèrent et reçurent des armes, de l'argent et des secours d'Elisabeth d'Angleterre; enfin les protestants s'organisèrent si vite et si bien qu'en peu de temps ils eurent une armée forte de 23,000 hommes environ; Condé en un mot n'avait jamais été aussi puissant.

L'armée royale s'avança à la rencontre des religionnaires, elle était commandée par le jeune fils de la Reine, le prince d'Anjou, âgé seulement de 17 ans, mais dirigé par les conseils des maréchaux de Tavannes et de Biron. La mauvaise saison arrêta les opérations des deux armées, il faisait un hiver très rigoureux, aussi ce ne fut que le 13 mars 1569, que l'armée royale put tomber sur l'arrière-garde de Condé, près de Jarnac. Celle-ci, prise à l'improviste, se retira en grand désordre en perdant quelques centaines d'hommes;

mais ce ne fut là qu'un désastre secondaire, la catastrophe la plus terrible fut la mort du vaillant Condé. Déjà blessé au bras et ayant une jambe cassée, le prince s'obstinait au combat. Voulant charger encore à la tête d'un corps de cavalerie, il s'élança en avant des siens en criant : « Voici le combat que nous avons tant désiré, souvenez-vous en quel état Louis de Bourbon y entre pour le Christ et pour la Patrie. »

Son cheval est bientôt tué sous lui, le prince tombe et ne peut se relever, il devient bientôt le centre d'une lutte acharnée ; défendu par un vieux serviteur de sa maison La Vergne, entouré de ses fils, petits-fils ou neveux, les soldats d'Anjou tuent La Vergne et quinze des siens ; Condé se voyant perdu se rend, mais un capitaine des gardes d'Anjou, Montesquiou, s'avance froidement vers le prince et commet la lâcheté de lui tirer par derrière un coup de pistolet qui le tue sur-le-champ ; le misérable ne craignit point de tuer un ennemi à terre, sans défense, et s'étant du reste rendu ; c'est là un forfait abominable qu'on ne saurait trop flétrir.

La perte d'un tel chef paraissait irréparable ; elle l'eût été en effet pour les religionnaires, si Jeanne d'Albret n'eût pu leur donner son fils, Henri de Bourbon, prince du Béarn, élevé sévèrement par elle, comme un gentilhomme campagnard. Ce jeune homme d'un esprit vif, d'un grand courage n'avait alors que 15 ans, mais il donnait les plus belles espérances ; on le nomma généralissime ; le fils de Condé âgé de 16 ans à peine lui fut adjoint comme lieutenant, mais ces deux généraux imberbes prirent comme conseil et guide, le vénérable Coligny. L'armée protestante ainsi commandée fut bientôt renforcée par une armée allemande, qui la rejoignit à Limoges le 11 juin 1569 ; celle-ci avait à sa tête le duc des Deux-Ponts et le comte de Mansfeld.

L'armée royale était composée d'éléments forts disparates : de Français, de Suisses, d'Allemands, d'Espagnols et même d'Italiens envoyés par le pape Pie V.

Après quatorze mois de guerre, de défaites et de succès successifs de part et d'autre, les deux partis signèrent la paix le 8 août 1570 à Saint-Germain-en-Laye. Les propositions acceptées d'un commun accord étaient que : le roi laissait aux protestants le libre exercice de leur culte, excepté à Paris ; il leur accordait amnistie pleine et entière pour le passé ; ils étaient admissibles à tous les emplois et avaient le droit de récuser dans chaque Parlement un certain nombre de juges ; enfin, pendant deux années, on leur laissait entre les mains comme garanties de la bonne et loyale exécution du traité, quatre places fortes : La Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité.

Cette paix de Saint-Germain n'était guère qu'une trêve pour mettre fin à

une lutte interminable, elle ne servit qu'à masquer les noirs projets de la Reine-Mère : le plus odieux forfait historique des temps modernes, le guet-apens de la Saint-Barthélemy, que Voltaire ne considère que comme un acte de fanatisme : « le plus grand exemple de fanatisme (1), dit-il, est celui des bourgeois de Paris qui coururent assassiner, égorger, jeter par les fenêtres, mettre en pièces, la nuit de la Saint-Barthélemy, leurs concitoyens qui n'allaient pas à la messe. »

Ce n'était pas seulement un acte de fanatisme, c'était surtout un acte de répression politique doublement frappé d'intolérance civile et religieuse.

Bien que toujours vaincus, les protestants relevaient toujours la tête. Depuis près de douze ans que, sous le nom de son fils, Catherine gouvernait, elle vivait dans des perplexités constantes, aussi voulut-elle abattre d'un seul coup toutes les têtes de ce nouvel hydre de Lerne : le protestantisme.

Le pape Pie V, Philippe II d'Espagne, son ignoble lieutenant dans le Pays-Bas, le duc d'Albe, avaient fait périr des milliers et des milliers de victimes sur les bûchers de l'Inquisition ; Catherine, elle aussi, voulut à son tour extirper l'hérésie une fois pour toutes, elle voulut surtout assurer la couronne contre tout retour offensif. Aussi c'est bien elle, et elle seule, qui doit assumer toute la responsabilité de cet acte infâme de la Saint-Barthélemy. Charles IX avait alors vingt ans, il était certes également responsable, il savait fort bien qu'en signant l'ordre de massacre, il encourait une lourde responsabilité, mais il n'avait donné sa signature que poussé par sa mère ou plutôt par son gouverneur de Gondi, envoyé vers lui par Catherine, qui avait toujours contrecarré les sages avis du tolérant L'hospital. Charles IX faible et poitrinaire était violent et irascible, ses mauvais instincts se révélaient souvent par des bouffées de fureur ; il succomba donc aux instances et aux suggestions de sa mère et de Gondi ; c'est là un fait désormais certain, authentique, historique.

Marguerite et de Tavannes nous montrent cet attentat, comme un coup de tête, auquel se serait laissé entraîner le roi. L'entraînement est certain, mais nous ne pouvons admettre le coup de tête, ni chez le roi, ni chez sa mère, surtout chez celle-ci il y avait préméditation très certaine.

Théodore de Bèze n'écrivait-il pas peu de temps après cet attentat monstrueux : « Que de fois, je l'avais prédit, que de fois j'en donnai l'avertissement. »

Tous les chefs huguenots se méfiaient, et il fallut toute l'astucieuse duplicité du roi, sa profonde dissimulation italienne qu'il tenait de sa mère,

(1) *Œuvre complète*, Ed. Didot, tome VII, v^o *Fanatisme*, p. 563.

pour calmer les inquiétudes et les anxiétés des chefs protestants et les endormir dans une sorte de quiétude. La duplicité et la dissimulation du roi étaient d'autant plus dangereuses qu'il était hésitant et flottant à la suite de ses entretiens avec L'hospital. Dans ses bonnes paroles envers les huguenots, il était parfois sincère, et c'était là précisément, ce qui achevait de tromper sur les véritables intentions du roi.

Du reste, le jour et l'heure de l'attentat n'avaient pas été fixés positivement à l'avance; on comptait sur les incidents ou sur les événements qui pouvaient se produire d'un moment à l'autre pour agir. Si Coligny au lieu d'être blessé, avait été tué, il est probable que la Saint-Barthélemy aurait eu lieu quelques jours plutôt; mais le coup d'*arquebusade* de Maurevert sur Coligny dont deux balles de cuivre n'eurent pas raison, donnèrent à réfléchir à la Reine-Mère. Ce Moureviel dit *Maurevert* était connu sous le surnom de *tueur du roi*; c'est lui qui avait lâchement assassiné dans des circonstances particulièrement odieuses le brave Mouy, l'un des chefs calvinistes.

Pendant trois jours, Maurevert avait attendu derrière le treillis d'une croisée, caché par des drapeaux, le passage de Coligny, ayant son arquebuse appuyée et couchée en joue. Quand, se rendant à son petit hôtel, près du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, le 22 août, Coligny marchait lentement, lisant une requête qu'on venait de lui remettre, Maurevert tira sur lui de façon à l'atteindre à la poitrine, en supposant même qu'il portât une cuirasse, mais la main de l'assassin dut trembler et au lieu de frapper mortellement sa victime, une première balle ne lui cassa que l'index de la main droite et la seconde traversa le bras gauche. L'amiral continuant son chemin se contenta de dire : « Avertissez le roi », en désignant la fenêtre d'où les coups d'arquebuse étaient partis.

Quand il apprit la nouvelle, le roi était à jouer à la paume avec Guise et Teligny, le gendre même de l'amiral, il jeta sa raquette et parut tout bouleversé.

Ambroise Paré, l'illustre chirurgien, après avoir opéré et pansé le blessé se trouvait avec le ministre Merlin et quelques amis; comme l'on s'entretenait pour savoir quels étaient les auteurs de ce criminel attentat : « Je n'ai d'autres ennemis que les Guises, dit l'amiral; toutefois, je n'affirme point qu'ils aient fait le coup. »

Quelques amis déterminés lui offrirent d'aller à la tête de leurs bandes poignarder les Guises; il leur défendit et quand les maréchaux Cossé, Damville et Villars arrivèrent pour voir l'amiral, il dit à Cossé : « Vous souvenez-vous, Maréchal, de l'avis que je vous donnais, il y a quelques heures... Il faut prendre vos sûretés. »

Bientôt après, Damville accompagné de Teligny alla de la part de Coligny prier le roi de venir auprès de lui ; il s'y rendit à deux heures et demie, mais Catherine, le duc d'Anjou et de Gondi ne le laissèrent pas aller seul, ils redoutaient les conséquences qu'aurait pu avoir un pareil entretien.

Le roi à la vue du vieillard blessé, lui dit : « Mon père la blessure est pour vous, la douleur et l'outrage pour moi ! Mais j'en ferai une telle vengeance qu'on s'en souviendra à jamais. »

Le roi paraissait sincère, car il fit serment de sa vengeance. Coligny lui parla comme un homme qui se sent près de la mort ; il ajouta quelques paroles à voix basse que le roi seul entendit ; mais aussitôt Catherine emmena son fils en lui disant : « Vous vous échauffez trop ; il n'y a pas d'apparence (de bon sens) de faire si longtemps parler un malade. »

Henri d'Anjou cependant resta quelque temps encore après le départ de son frère, témoignant beaucoup d'amitié au blessé. En rentrant au Louvre, Catherine obséda tant et si bien son fils pour lui soutirer les paroles que l'amiral lui avait dites tout bas, que Charles exaspéré, s'écria : « Vous voulez savoir, Madame, ce qu'il me disait ; il me disait que tout le pouvoir s'est écoulé dans vos mains et que si je tiens à la vie, je dois être sur mes gardes. » Sur ces paroles, le roi sortit de la pièce où il était avec sa mère, se rendit aux Tuileries et s'enferma dans son appartement. Ce qu'apprenant d'Anjou, il dit à sa mère « qu'il n'était que temps de dépêcher l'amiral ».

Ceci se passait le 22 août, un vendredi ; le lendemain samedi soir, la reine se rendit auprès de son fils aux Tuileries pour lui donner un dernier assaut. Elle lui montra le danger qu'il courait, seul avec un petit régiment de gardes, que les protestants allaient partout se soulever et qu'il n'aurait pas une ville en France où il pourrait être en sûreté ; mais elle ne put rien obtenir du roi, c'est alors qu'elle dépêcha près de lui, nous apprend Marguerite de Valois, Gondi (Retz), son ancien gouverneur qui pleura et décida du massacre, en disant : « que les huguenots étaient en tel désespoir, qu'ils s'en prenaient non seulement à M. de Guise, à la Reine et à M. d'Anjou, mais qu'ils croyaient aussi que le roi en fût consentant et avaient résolu de recourir aux armes, la nuit même.

« De sorte qu'il voyait Sa Majesté dans un très grand danger, soit du côté des huguenots, soit du côté des catholiques, par M. de Guise. »

On montrait donc au roi qu'il était pris entre deux feux, et qu'il fallait se décider immédiatement, il était dix heures du soir, on voulait massacrer à minuit ; tout était prêt.

Mais le roi était toujours hésitant ; que dit l'Italien Gondi, quels arguments employa-t-il ? Nous l'ignorons ; mais ce qu'on sait bien c'est que l'ordre ne

dut être donné qu'entre onze heures et minuit; c'est là même ce qui explique le machiavélisme et le succès du complot, la réussite du monstrueux attentat que tout le monde ignorait une heure avant son explosion, même ceux qui l'avaient commandé. En effet au moment même de l'exécution Catherine elle-même hésitait encore; elle songeait à ce qui pouvait résulter de la grosse partie qu'elle engageait si imprudemment. Bien plus elle donna contre-ordre afin qu'on n'achevât pas Coligny. Tavannes et le duc d'Anjou nous l'apprennent.

Le premier dit : « Elle se serait désisté, si elle avait pu. » Et le second ajoute : « Nous allâmes au portail du Louvre joignant le jeu de paume en une chambre qui regarde la basse-cour pour voir le commencement de l'exécution. Où nous ne fûmes pas longtemps, ainsi que nous considérions les événements et la conséquence d'une si grande entreprise (à laquelle pour dire vrai, nous n'avions jusqu'alors guère bien pensé), nous entendîmes à l'instant tirer un coup de pistolet, et ne saurions dire en quel endroit, ni s'il offensa quelqu'un; bien sçai-je, que le son seulement nous blessa, si avant dans l'esprit, qu'il offensa nos sens et notre jugement, esprit de terreur et d'appréhension des grands désordres qui s'alloient commettre. Et pour y obvier, envoyâmes soudainement et en toute diligence un gentilhomme vers M. de Guise pour lui dire et expressément commander qu'il se retirast en son logis et qu'il se gardast bien de rien entreprendre sur l'amiral, ce seul commandement faisant cesser tout le reste. Mais tost après, le gentilhomme retournant nous dit que M. de Guise lui avoit répondu que le commandement était venu trop tard et que l'amiral étoit mort. »

Les bandits de Guise s'étaient en effet rendu sur le champ à l'hôtel de Coligny et avaient demandé qu'on leur ouvrit au nom du roi. Le gentilhomme n'eût pas plutôt ouvert la porte qu'il fut poignardé; puis la bande, après avoir égorgé les gardes de l'amiral, enfonça la porte de la chambre où il était à l'aide d'une forte bûche appointée, une sorte d'épieu. Un Allemand, Behme, attaché à la personne de Henri de Guise poussa dans le ventre de Coligny l'épieu qu'il tenait à la main, puis il le frappa à la tête et l'assomma. Quelle horrible fin pour un aussi grand capitaine.

Or le chef des bandits, Guise, était là, il attendait dans la cour et il cria : « Behme, as-tu fini ? — C'est fait, Monseigneur, » répondit l'ignoble malandrin.

Alors, l'assommeur aidé d'un nommé Sarlabous ex-capitaine de Coligny, un renégat protestant prit le corps de l'amiral et le jeta par la fenêtre. Une fois dans la rue, on coupa la tête au cadavre encore fumant de l'amiral, ce fut un Italien, du nom de Petrucci appartenant à Gonzague qui commit ce

hideux sacrilège et qui l'apporta au roi à la reine-mère et à d'Anjou. Cette vénérable tête fut embaumée et envoyée plus tard « à Rome qui l'avait si longtemps et si instamment demandée » (1).

Le corps de l'amiral fut mutilé, on lui coupa les mains, les bras et le tronc fut suspendu au gibet de Montfaucon au milieu des criminels.

Ce fut le signal du massacre général des protestants; Coligny assassiné, la cloche de la paroisse du Louvre, Saint-Germain-l'Auxerrois, sonna le tocsin et par toute la ville, ce ne fut que meurtres, assassinats, noyades, viols, pendaions; aussi nous ne décrirons pas toutes les atrocités commises, elles sont trop connues, nous avons préféré relater ici les détails monstrueux ignobles qui précèdent que les grands ouvrages n'ont jamais mis suivant nous assez en lumière; on ne peut les lire sans un profond sentiment d'horreur ils justifient du reste le mot de bandit dont nous avons flétri les Guises et sa bande recrutée par les prêtres, parmi les braves italiens de la pire espèce.

Guise, Montpensier, Gonzague, le duc de Nevers et le sauvage Tavannes furent les principaux égorgeurs, les assassins des pauvres huguenots de Paris; ils furent secondés dans leur atroce besogne par des boutiquiers et des marchands ruinés et par cette écume populaire qui lors des émeutes, des révolutions et des coups d'État sort des bouges, de l'égout et du ruisseau.

Le coup fait, Charles IX veut en rejeter la responsabilité sur les Guises et ceux-ci sur le clergé, qui encore en septembre et en octobre faisait massacrer des hommes, des femmes et des enfants, surtout des femmes enceintes. Et quelle lâcheté, quel avilissement chez ces massacreurs qui craignant des représailles se rejettent les uns sur les autres la responsabilité de leur crime. Ils étaient tous solidaires et complices, le roi s'était défait des Châtillons par les Guises; de ceux-ci par les Châtillons, en fin de compte, le clergé accepta la responsabilité que personne ne voulait accepter, afin de ne point décourager les futurs égorgeurs.

En province, c'est bien le clergé qui se trouve à la tête du mouvement à Meaux, à Orléans, à Lyon, à Troyes, à Toulouse, à Bordeaux, dans le Dauphiné, la Provence, l'Auvergne, la Bourgogne et la Picardie.

Ce qui prouve bien la main du clergé catholique, c'est que le 28 août, c'est-à-dire quatre jours après la Saint-Barthélemy, il célébra une fête et publia un JUBILÉ, où se rendirent le roi et la cour, enfin il institua une fête annuelle pour célébrer et fêter ce beau jour de la Saint-Barthélemy, une des

(1) Michelet; Hist. de France, TOME XI, p. 376.

plus grandes monstruosités commises à la face du soleil depuis le commencement du monde.

Mais comme la justice éternelle plane toujours immanente au-dessus des bassesses humaines, le roi expiera bientôt son forfait, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

(A suivre.)

J. MARCUS DE DE VÈZE.

LE SPIRITISME

Tiré de la *Revue nouvelle* du 1^{er} mars 1891.

Le temps n'est pas loin de nous où le Spiritisme n'eût point paru digne d'une étude philosophique : on l'eût écarté par une fin de non-recevoir dédaigneuse, en haussant les épaules, en le traitant de superstition ridicule, à l'usage des plus faibles d'entre les faibles esprits ; on eût écrit : « les inepties du Spiritisme », et l'on se fût cru soi-même inepte de l'admettre à l'honneur d'une discussion. Le prendre au sérieux n'eût pas été d'un homme sérieux. Il s'appuyait sur des faits qui amenaient, avec la foi des faibles, le rire des gens sensés : de pareils faits pouvaient-ils se produire ? Non, assurément. Nul besoin n'était d'y aller voir ; et il n'y avait pas à les expliquer ; ils s'expliquaient assez par leur impossibilité même : des mystificateurs d'un côté, des dupes de l'autre, c'était tout ce qu'il fallait pour en rendre compte ; et plus ils présentaient un aspect étrange, plus ils paraissaient incroyables, plus ils témoignaient, non pas tant de l'ingéniosité des mystificateurs, que de l'imbécilité des dupes.

Mais il y a eu tant de dupes, et parmi ces dupes tant de gens aussi intelligents, aussi savants que les savants qui se moquaient d'eux ; il y a eu tant de mystificateurs consacrant leur vie à se mystifier les uns les autres, se faisant de cette mystification mutuelle, non une source de revenus, mais comme une tâche sainte et une sorte d'apostolat ; la contagion de cette « ineptie » ou de cette « folie » a gagné de si vastes territoires ; plusieurs des faits singuliers, inquiétants et troublants, que l'étude scientifique de l'hypnotisme nous force à reconnaître, donnent si bien la main à plusieurs des faits contestés du Spiritisme, que, s'il est toujours permis d'ajourner la question du Spiritisme (il est permis d'ajourner toutes les questions), il ne l'est plus désormais de l'écarter, de la traiter de question nulle et non avenue. Elle se pose, ne fût-ce que par les rapports du Spiritisme à l'hypnotisme : la ressemblance de certains faits nous amènerait peut-être à l'explication de l'un par l'autre ; elle se pose, ne fût-ce que par le ravage de l'invasion du Spiritisme, ou, si on le préfère, par son progrès, qu'un récent

Congrès, tenu l'an dernier à Paris, a mis en pleine lumière : cela même est un fait, et un fait considérable, dont il faut rendre compte.

On ne se douterait pas, quand on ne sort pas de certains cercles intellectuels, du nombre véritablement étonnant, et sans cesse croissant, des spirites : la plupart spirites honteux, qui craignent encore le jour, qui se cachent ; ils se réunissent en sociétés privées, à moitié secrètes, et l'on est tout surpris, quand on y pénètre, d'y rencontrer les personnages les plus inattendus, les plus connus parfois comme « libres penseurs » ; et ils le sont en effet, car c'est librement qu'ils ont adopté une doctrine qui leur paraît être la vérité, mais mal portée encore, et peu avouable en public. Le jour où les secrets adeptes de cette doctrine en feront profession publique, on sera stupéfait de voir comme sortir de terre toute une église nouvelle, avec sa foi et son culte. Le nombre des journaux, des revues, des livres qui se publient dans cette église, donne à lui seul quelque idée de ce que peut être le nombre de ses fidèles ; car enfin ils vivent, ces journaux, ces revues ont un public, ces livres ont des lecteurs : une doctrine qui compte des adhérents par centaines de milliers, si, quand elle commençait à se produire, elle ne méritait que le dédain, mérite désormais la discussion.

Elle s'appuie sur des faits étranges.

Quels sont ces faits ? Ont-ils réellement lieu ? S'ils ont lieu, les agents qui les produisent sont-ils des esprits ? Sont-ils les âmes des morts ? Que nous apprennent-ils sur eux-mêmes, et par conséquent, s'ils sont les âmes des morts, s'ils sont les hommes d'outre-tombe, sur notre propre nature, sur notre origine, sur notre destinée ? Faut-il voir dans ce qu'ils nous disent un enseignement, et comme une révélation nouvelle ? Dans quel rapport serait cette révélation avec les révélations antérieures, s'il y en a eu ; avec celle sur laquelle se fonde notre religion ; avec notre religion développée, constituée et organisée par l'Église ; avec la philosophie ?

Je me borne à exposer ici quelques vues, non sur ces questions en elles-mêmes (l'étude en exigerait un gros livre), mais sur la manière dont il convient de les aborder, sur la méthode qui permettrait de les résoudre.

Quels sont ces faits ?

Il y en a de bien des sortes. Les plus ordinaires ont pour caractère commun d'être des mouvements corporels (mouvements de tables ou d'autres objets, mouvements de mains qui écrivent, de langues qui parlent, etc.), significatifs de pensées qui ne sont les pensées présentes d'aucune personne visible, mais qui se disent les pensées de personnes invisibles ; d'esprits, d'âmes de ceux que nous appelons les morts ; d'être un langage, que n'emploie consciemment aucun des témoins qui l'entendent ou qui le voient,

mais, à l'en croire, langage d'un mort qui n'est pas mort : les hommes ne meurent pas, ils changent de vie. Quant aux agents humains, ils agissent par leur présence, non par leur intelligence ni par leur volonté : ils ne savent ce qu'ils font. Ils imposent leurs mains et le langage se produit ou ne se produit pas ; ils n'y peuvent rien, que se mettre à la disposition d'une force inconnue, et attendre. Ils se livrent à une influence qu'ils ignorent, et leur main écrit ou leur bouche parle, tantôt en leur propre nom, pour nous dire ce qu'ils voient et que nous ne voyons pas, tantôt au nom d'autrui, au nom d'un esprit qui agit par leurs organes. Plusieurs, sous l'empire de cette mystérieuse influence, dorment, et alors, les yeux fermés, soustraits à toute perception normale, ils entendent, et il ne semble point que ce soit par leurs oreilles ; ils voient, et il ne semble pas que ce soit par leurs yeux ; ils voient des objets éloignés, qui existent ; ils voient des esprits, des âmes de personnes qu'ils n'avaient jamais vues, et ils en représentent une telle image qu'il est impossible de les méconnaître ; ils leur prêtent leur main, et ils écrivent en leur nom des pensées qu'ils ignorent absolument au moment même où ils en tracent les signes ; ils leur prêtent leur langue, et parlent en leur nom un langage auquel ils sont eux-mêmes absolument étrangers. Agents, ai-je dit ? J'aurais dû dire patients : ils sont des instruments, rien de plus. Voilà du moins ce qu'ils déclarent être, et ce qu'ils paraissent être en effet.

D'autres fois, leurs mains posées sur une table, un assistant énonce les lettres de l'alphabet : la table se lève, marque au passage tour à tour, par les coups qu'elle frappe, celles qui lui conviennent, en forme des mots, en forme des phrases, parle ; ou encore, à chaque lettre qu'elle a choisie, c'est un craquement qui se fait entendre dans la table même ; c'est un bruit hors de la table, sur la cheminée, dans la glace, au plafond, là où on le demande.

D'autres fois, la table est soulevée tout entière à une assez grande distance du sol ; des objets sont déplacés, lancés à travers la salle : non point dans une salle publique où l'on ne peut être que spectateur sans contrôle, mais en famille, chez des particuliers, où il est aisé de s'assurer qu'il n'y a ni fils, ni engins, ni mécanisme quelconque, ni personne dans les murs, dans le parquet, d'où partent de tous côtés tabourets, boîtes, projectiles de toutes sortes.

Ces faits ne sont pas intellectuels en eux-mêmes, sinon qu'ils répondent à un désir exprimé, entendu par un invisible. D'ailleurs, la présence du *medium* est toujours nécessaire : et j'ajoute que le plus souvent, même quand il y a langage, soit parlé, soit écrit, ce qui est dit ainsi ne dépasse pas la connaissance, ni surtout la portée d'intelligence du *medium* : celui-

ci, tout passif en apparence et comme intelligence consciente, entre pour beaucoup, comme être organisé, dans la production du phénomène ; et il semble que, s'il faut recourir, pour en avoir l'explication, à l'action d'êtres invisibles, ces êtres ne peuvent se communiquer à nous que dans les plus étroites limites, dans la très faible mesure des conditions de pensée que leur présente un cerveau ou un système nerveux devenu comme leur organe humain.

Je ne parle en tout ceci que de phénomènes qui ne sont pas très rares, dont j'ai été souvent le témoin, quelquefois l'agent ; et je laisse dans les livres d'observateurs sérieux (il en est en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en France même) d'autres plus extraordinaires, d'écriture directe, de matérialisation, etc.

II

Tels sont donc les faits. Ont-ils lieu ? Comment s'y prendra-t-on pour le savoir ?

J'entends nos savants me répondre tout d'une voix : « On les observera. S'ils ne sont pas observables, ils ne sont pas ; ou ils sont comme s'ils n'étaient pas. »

Sans doute, si absolument ils n'étaient pas observables ; s'ils ne l'étaient jamais, s'ils ne l'étaient à personne : personne alors n'en parlerait. Mais de ce que des faits doivent être observés pour être constatés, s'ensuit-il qu'ils doivent l'être toujours et par tous, dans les conditions auxquelles il peut plaire à chacun de les soumettre ? On se refuse aux phénomènes qui ne comportent pas la méthode expérimentale telle qu'on a accoutumé de la pratiquer. On a tort. Cette méthode est la meilleure, là où elle est possible ; mais là où elle n'est pas possible, elle n'est pas de mise. On ne se contente pas de l'observation, on veut encore des expériences. Il ne suffit pas que des faits se produisent quand ils se produisent : on les somme de se produire en de certaines conditions qui ne leur conviennent point. Il y a pourtant des faits qui ne se reproduisent pas à notre gré : tels sont les faits dépendant de volontés d'autrui. Déjà dans l'ordre même des sciences naturelles, le naturaliste, quand il étudie les mœurs des animaux, expérimente autrement que le physicien : il ne leur impose pas son expérimentation, mais les observe telles qu'elles se montrent à lui, puis les sollicite sans violence, et attend. Il ne se hâte point de nier ce qui n'a pas répondu à son attente. Même il ose admettre sur la foi d'autres observateurs ce que sa propre observation a été impuissante à lui faire voir.

Les faits qui nous occupent ici sont dans un cas semblable. Ils n'appar-

tiennent pas à l'ordre normal de l'humanité. Ils sont étranges, et c'est pourquoi l'on refuse de les admettre à moins de les voir, et de les voir d'une certaine manière, non d'une autre. Franchement, voilà une prétention plus étrange que ces faits eux-mêmes. Le simple bon sens ne dit-il pas, au contraire, qu'il faut s'en assurer, sans doute, qu'il faut donc les voir quand il est possible de les voir, mais tels qu'ils se présentent, et non tels qu'on les veut, et ensuite qu'il faut bien se résoudre, en général, à les connaître sans les voir? Car enfin, s'ils sont anormaux, ils ne sauraient être fréquents.

Qui aura l'occasion de les constater par lui-même n'y manquera pas; qui n'en aura pas l'occasion la recherchera, la provoquera; il se rapprochera des *médiums*, les observant de près, sans les violenter ni leur demander plus ou autre chose que ce qu'ils donnent; il se fera de cette sorte d'expérience une étude suivie, ardente, mais patiente, et exempte de tout système préconçu.

Que si l'on ne parvient à rien voir (car les bons *médiums* sont loin d'être communs), il ne reste qu'à en agir avec cet ordre de faits comme avec tout autre: on pèse les témoignages. Le témoignage ici joue un rôle d'autant plus considérable que, pour beaucoup d'entre les faits mêmes dont on est témoin, on est plutôt témoin du témoin, si je peux le dire, que témoin du fait: car, dans une foule de cas, le *médium* n'est lui-même qu'un témoin. C'est ce qui arrive, par exemple, si ma main, hors de toute participation consciente de son intelligence et de sa volonté, écrit des banalités, des généralités, des pensées qu'il n'eût pas été incapable d'écrire lui-même, s'il l'eût voulu: ce n'est pas lui qui écrit; sa main écrit sans que son intelligence consciente ni sa volonté la guide; il est passif, il prête sa main et la regarde écrire: mais qui sait cela même, hors lui seul? Il est son propre témoin, et son témoin unique. Il y a des faits auxquels la personne du *médium* est visiblement étrangère; mais il y en a un plus grand nombre où cela n'est pas visible, et où il faut le croire sur sa parole. Toute la question est alors de juger s'il est digne de foi.

On croira donc aux conditions requises pour que le témoignage soit valable. Sans doute on ne se rendra pas à la parole d'un inconnu; celle d'une paire de bons amis (1) qui se cachent dans une armoire pour se prêter, invisibles eux-mêmes, à je ne sais quelle opération d'êtres invisibles manœuvrant à leur service, à jour et heure fixes, comme des domestiques à leurs gages, pour offrir au public un spectacle curieux en échange de son or, sera suspecte, et devra l'être. Méfions-nous des exhibitions publiques. Mais on a

(1) Les frères Dawenport.

des parents, des amis dont on est sûr ; les témoins véridiques ne sont pas rares : il y en a cent fois, mille fois plus qu'il n'en faut pour établir une histoire authentique. Pourquoi s'obstiner à nier ? On croit sans peine des faits dont on connaît les analogues. J'accorde que l'on soit plus sévère pour des faits insolites ; mais dès que l'on a le témoignage constant de témoins nombreux, *médiums* ou observateurs, sur des phénomènes qui, pour inexplicables qu'ils puissent être, ne sont pas moins très visibles, que faire alors, sinon les admettre sans les avoir vus ?

Je sais des savants, je sais des philosophes, qui choisissent parmi ces phénomènes : ils les admettent dans une certaine mesure, dans la mesure où ils s'imaginent pouvoir les expliquer. Ils admettent les uns, rejettent les autres ; mais ils ont en portefeuille une théorie, rêve, hallucination, exaltation morbide des facultés, hypnotisme, que sais-je ? une théorie, dis-je, qui, fausse ou véritable, se prête aux uns, non aux autres : ceux-ci ne seront pas. Il n'y a pas à en discuter les témoignages. Il n'y a pas à leur faire l'honneur de supposer qu'ils puissent être ; il suffit de hausser les épaules : nous prend-on pour des imbéciles ? Nous leur défendons d'être, et nous sommes bien assurés qu'ils n'ont jamais eu l'impertinence de nous désobéir. — Quoi de plus déraisonnable que d'accorder et de refuser sa croyance au même témoignage selon que les faits qui en sont l'objet nous conviennent ou ne nous conviennent pas ?

III

J'ai parlé de faits que j'ai vus moi-même, dont j'ai été fréquemment le témoin, quelquefois l'agent. Il ne sera pas inutile d'en rappeler ici quelques-uns.

En 1857, étant professeur de philosophie au lycée de Dijon, je fus mis en rapport avec une vieille dame, très simple de condition et d'instruction, mais curieuse de cette sorte de phénomènes. Nous nous assimes, seuls dans sa chambre, en face l'un de l'autre, de chaque côté d'une table ; sur la table s'étalait une feuille de papier blanc, sur le papier s'appuyait la pointe d'un crayon attaché à une petite corbeille renversée : nous posâmes légèrement nos mains sur ce porte-crayon de nouvelle espèce, et, après une assez longue attente, dix minutes, un quart d'heure, peut-être plus (il y fallut de la patience), le voilà qui se meut, entraînant le crayon, qui trace des caractères, des mots, des phrases : les caractères étaient fins, bien formés, tournés vers moi. Cette expérience fut reprise, et souvent répétée, sans autre intérêt pour la personne qui opérait avec moi que pour moi-même. Elle y perdait son temps, mais elle avait plaisir à l'y perdre. Les phrases étaient

en français, dans ma propre manière de penser et de parler : je dis manière générale, mais non pour le détail des choses dites. Le mouvement qui poussait le crayon et le faisait écrire était imprimé, à en croire ce singulier langage, par un esprit, par l'âme d'une nièce de mon vis-à-vis, morte récemment toute jeune ; et que nous disait le merveilleux crayon ? Il nous exposait, dans ses traits généraux, dans ses grandes lignes, la doctrine du *Livre des Esprits*, d'Allan Kardec, qui n'avait pas encore paru, ou dont je n'avais pas encore eu connaissance. La personne que j'avais en face le connaissait-elle ? Poussait-elle, de sa main à peine posée et par un mouvement invisible, la petite corbeille, très légère ? poussait-elle ainsi le crayon, était-ce elle enfin qui le faisait écrire ? mais écrire à l'envers : car les lettres étaient tournées de mon côté, fines d'ailleurs, et dans la forme de mon écriture. Il est donc peu admissible que ce fût elle, et très certainement ce n'était pas moi, bien que j'y fusse pour quelque chose ; mais pour quelle part ?

(A suivre.)

J.-E. ALLAUX.

L'INCONSCIENT, L'ÉLÉMENTAL ET LE DIABLE

I

J'ai dit, il y a déjà plusieurs années, dans cette *Revue*, que nous pouvions nous attendre à voir des adversaires de toutes sortes protester contre le Spiritisme et présenter, sur la cause qui produit les phénomènes, des explications non moins fantaisistes que variées. Les événements m'ont donné raison. Indépendamment, en effet, de la théorie, bien connue des curés, qui voient l'intervention du Diable dans le fait spirite, nous avons la théorie de la *double personnalité* ou de l'*Inconscient*, des savants officiels. Plus récemment sont venus les Occultistes. Ces derniers, élevés pour la plupart sur les genoux de l'Église, ne pouvaient moins faire que de partager dans une certaine mesure l'opinion de leurs professeurs. Ils leur ont donc emprunté le Diable, mais en lui rendant la forme morale qu'il possédait dans les temps antiques ; c'est-à-dire en le divisant en un certain nombre de forces semi-conscientes et malsaines. Ce n'est plus ce démon merveilleux, unique en son genre et tout-puissant, que le catholicisme nous présente et que tant de saints personnages ont pu voir... autrefois. C'est un diable multiple, auquel on donne tantôt le nom d'Élémental, tantôt celui d'Élémentaire : que l'on appelle encore, dans le monde des Occultistes « larve de l'atmosphère » seconde, être ambigu de la lumière négative, etc. » C'est, en un mot, un diable spécial, remis à la mode et que nous pouvons considérer tout à la fois comme « préhistorique » et « fin de siècle ».

Il a, de plus, ce mystérieux épouvantail, inconnu du vulgaire, l'avantage d'être presque scientifique. Si on le considère, en effet, comme un Élémental — c'est-à-dire comme un être inférieur, une sorte d'esprit des choses, n'ayant jamais passé par l'état humain mais doué de volonté et pouvant imprégner le corps de l'homme et l'influencer comme bon lui semble — on s'aperçoit que ce diable se rapproche, par certains points, de l'Inconscient des savants. Si, au contraire, on en fait un Élémentaire — c'est-à-dire un être ayant déjà subi l'incarnation humaine, ne possédant, comme le prétend l'Occultisme, qu'une « partie psychique rudimentaire » mais capable de produire les bruits et les mouvements des tables — ce diable à tout faire, toujours bon catholique au fond, possède un pouvoir qui rappelle encore, par certains côtés, la *personnalité seconde* de quelques illustres contemporains. Il appartient donc tout à la fois à l'Église, à la Science officielle et à la Haute-Magie. C'est peut-être la constatation de ce nouvel état qui faisait dire, il n'y a pas bien longtemps, à l'un des principaux organes de l'Occultisme : « ... Le monde fermente sous l'impulsion d'idées nouvelles; la Franc-Maçonnerie se réveille à l'exemple de l'Église, et peut-être serons-nous « appelés à voir se réconcilier ces deux ennemies apparentes : la Science et « la Foi ».

II

Il doit être indifférent aux spirites que les deux « ennemies apparentes » se réconcilient ou continuent à faire mauvais ménage. Mais il nous paraît probable que tant qu'elles seront l'une et l'autre dans l'erreur, la Science et la Foi feront peu de chemin dans le sens de la réconciliation.

Je dis qu'elles sont dans l'erreur. Puis-je le prouver ?

Si je raisonne sans parti pris, avec le simple bon sens que donne l'absence absolue de tous préjugés religieux ou scientifiques, je crois que je trouverai des arguments capables de renverser les prétentions de la Science officielle ou occulte, et les affirmations de la Foi. Essayons.

Pour les Occultistes aussi bien que pour les Catholiques, nos médiums ne sont donc pas visités comme nous le croyons, par des esprits désincarnés, bons ou mauvais, sérieux ou farceurs. Quant aux savants, s'ils admettent la réalité des phénomènes dits « spirites » ils en trouvent la cause dans l'Inconscient. Sont donc en scène : l'Élémental, l'Inconscient et le Diable, qui — selon les idées spéciales, les croyances, les préjugés, l'éducation de nos adversaires — produisent les phénomènes et en même temps, produisent le « mal ». Les ennemis du Spiritisme sont tous d'accord sur ce point. Que les faits soient l'œuvre du Diable, de l'Inconscient, ou de l'Élémental, le résultat est le même et la médiumnité « dangereuse et malsaine » ne serait pas une

faculté enviable. « Les médiums sont des somnambules hallucinés » dira, dans son langage qui n'admet pas de réplique, l'homme de science partisan de la théorie de l'Inconscient. « Le travail de cet Inconscient dira un autre, « aboutit à un mince résultat : axiomes philosophiques, citations, injures, « toutes ces manifestations intelligentes sont d'une intelligence très faible ». Écoutons maintenant le langage du parfait occultiste : « Les médiums, « dira-t-il, offrent pour un temps l'hospitalité de leur corps à des êtres qui « s'incarnent en eux et qui, prenant possession des organes, les actionnent « et les gouvernent à leur fantaisie... Vous retrouvez les gestes, l'attitude, « les inflexions vocales de l'être aimé... Et vous rentrez chez vous boule-
« versé, sûr de l'avoir revu — à vrai dire mystifié et déçu par un *Élémental*
« ou même une larve de l'atmosphère seconde. » Prenant, à son tour, la plume, l'homme d'église écrira ceci : « Le médium obtient quelquefois dans « ses expériences des réponses banales et même *ordurières*. Il semble que « l'on pourrait trouver, dans ce fait, l'indication de la présence d'une cause « étrangère, de cette cause dont les rationalistes ne veulent pas entendre « parler et que nous appelons, nous, l'ange déchu, le démon. »

Au fond, comme on le voit, les conclusions de ces adversaires appartenant à différentes écoles, ces conclusions varient peu. Le mal et la sottise seraient l'œuvre de la force, intelligente pourtant, qui produit les phénomènes.

III

Ce qui fait, par exemple, la faiblesse de ces arguments, c'est qu'il est démontré, par des exemples innombrables :

1° Que les médiums ne sont pas toujours des somnambules hallucinés, puisqu'il existe par le monde, des milliers de médiums écrivains et de médiums typtologues qui *ne se trouvent jamais en état de somnambulisme* quand ils obtiennent les communications.

2° Que ces communications ne sont pas toujours dangereuses et ordurières, car on en trouve d'un caractère très élevé et très pur. — Et c'est le plus grand nombre.

3° Que les prétendus Élémentaux et les soi-disant Élémentaires ne *mystifient* pas toujours les médiums et leur entourage, en simulant les apparences morales ou matérielles des morts regrettés, puisque, dans bien des séances, des gracieusetés charmantes sont faites aux personnes présentes, sous la forme d'apports, d'improvisations musicales, de dessins, exécutés par des mains fluidiques.

4° Enfin que le Démon — en supposant qu'il existe, ce qui n'a jamais été prouvé — ne saurait présider aux manifestations du phénomène, puisque,

comme je viens de le dire, une morale très belle — aussi belle que la morale catholique et plus large — se dégage, sur tous les points du monde spirite, des communications données par un nombre infini de médiums.

IV

Que faut-il conclure ?

Tout simplement que les savants, les occultistes et les bons prêtres, se trompent, aveuglés qu'ils sont par le parti pris.

S'il n'avaient pas de parti pris, en effet, chercheraient-ils, dans la masse des phénomènes de toutes sortes, par lesquels s'affirment la réalité et aussi la moralité du fait spirite — chercheraient-ils les cas isolés et rares qui leur ont permis d'établir leurs divers systèmes ?

S'ils n'avaient pas de parti pris, édifieraient-ils — sur du sable — leurs théories ayant pour but d'expliquer des phénomènes qui, pour être vrais suivant eux, doivent s'accorder : soit avec les études religieuses qu'ont faites les uns, soit avec les études scientifiques classiques, ou les études ésotériques, qu'ont faites les autres ?

Sans ce déplorable parti pris qui les aveugle, ils comprendraient — et ils auraient déjà compris depuis longtemps — que pour aborder l'examen de tels phénomènes et pour trouver la vérité, il faut commencer par faire table rase de toutes les idées anciennes ; se débarrasser de toutes les attaches religieuses et philosophiques ; laisser de côté toutes les croyances. C'est une opération d'esprit difficile sans doute, mais qui n'est pas impossible avec de la volonté. Il ne serait pas besoin, pour s'y livrer avec fruit, d'être de la force d'un Descartes.

Cela fait, on pourrait examiner sérieusement et il serait possible de discuter ensuite. Peut-être, en ce cas, tomberait-on d'accord avec les adversaires. Mais, que nous sommes loin de ce moment ! Que nous sommes éloignés encore de l'époque où les prêtres viendront nous dire : « Il est possible, « en effet, *puisque beaucoup de vos phénomènes ont un caractère de moralité* « *incontestable*, que le Diable n'en soit point l'auteur. » Et les savants : « Vous pouvez avoir raison contre nos systèmes matérialistes, *puisque toutes* « *les apparences tendent à prouver que l'esprit survit à la mort charnelle.* » Et les Occultistes — ces derniers entrés dans la lice et qui, probablement, en sortiront les premiers : « Les phénomènes ont parfois un tel accent de « vérité, ils se présentent avec un aspect si honnête et si sincère, que nous « pensons ne plus voir la volonté des Élémentaux ou des Élémentaires *dans* « *tous les faits qu'il nous a été permis d'observer.* »

Le moment où nos adversaires de toutes catégories nous tiendront un tel langage, viendra-t-il?... Il faut l'espérer. Nous avons l'avenir pour nous.

V

En attendant, on nous affirme sur tous les tons — et généralement sur le ton de l'insolence et du mépris — que nous faisons fausse route. Quelles raisons sérieuses nous apportent donc ceux qui prétendent être dans le droit chemin?

Quelle preuve certaine, par exemple, nous fournissent M. Charles Richet et ses amis, tous savants d'une grande valeur pourtant, de la réalité de l'action *inconsciente* du médium dans le phénomène de la table parlante ou dans celui de l'écriture automatique? Ils n'en apportent aucune.

Quelle preuve positive nous donne M. Stanislas de Guaita, poète d'imagination, écrivain de mérite, de la présence dans le corps d'un médium *entrancé*, de cet Élémental fantastique, emprunté aux croyances de l'Inde? — De même que les savants officiels, le savant dans l'Occulte ne peut prouver positivement ce qu'il avance.

Quelle démonstration absolue nous présente M. l'abbé Méric, théologien remarquable cependant, au sujet de la *présence* du Diable dans les séances spirites. — M. Méric ne fait qu'émettre une simple supposition. Il ne peut pas plus *prouver* que les autres.

Voilà donc trois manières de voir différentes, basées chacune sur une hypothèse. C'est-à-dire que le Diable, l'Élémental et l'Inconscient, dès qu'on les presse un peu, se dérobent, et nous amènent à croire qu'ils ne sont, au fond, que la même opération d'esprit, prenant trois aspects différents, par suite du parti pris influençant les trois catégories de cerveaux où ils se sont installés.

Et n'avons-nous pas autant de raison et de bon sens que ces adversaires divisés entre eux — et qui voudraient quand même rapprocher la Science de la Foi — lorsque nous prétendons que le seul terrain sur lequel ce rapprochement soit possible est le terrain spirite? En somme, chacun d'eux, jugeant les phénomènes à la manière de son école, en tire certaines conclusions et ne fournit pas de preuves. Les spirites, au contraire, reconnaissant, avec tous leurs adversaires, que le phénomène est *intelligent*, s'en rapportent à lui. Ils sont d'autant plus portés à croire ce que dit ce phénomène, que celui-ci, non seulement est intelligent, mais — quoi que l'on en dise — est *honnête*. Par conséquent, puisqu'il est intelligent et honnête, pourquoi douterions-nous? Et puisque ce phénomène nous dit d'où il provient, comment il se produit, ce qu'il veut prouver, quel est, en un mot, son but, — pourquoi ne le croirions-nous pas?

La Science nous a-t-elle *démontré* que ce phénomène nous trompe? — Non.

L'Occultisme nous a-t-il *prouvé* que ce phénomène était dans l'erreur? — Pas le moins du monde.

La Religion nous a-t-elle fait comprendre, sans qu'il soit possible pour nous de conserver le moindre doute, que nous sommes la dupe des faits — de ces faits qui pourtant s'affirment, dans bien des cas, avec une évidence qui paraît absolue? — La Religion n'a pas été plus heureuse que les autres.

Pourquoi donc ne croirions-nous pas que les esprits des morts survivent et se manifestent? Pourquoi donc admettrions-nous plutôt que nos adversaires ont raison? — Et, dans ce cas, lesquels sont en possession de la vérité?...

A mon avis — il est vrai que c'est l'avis d'un inconnu et non pas d'un de ces hommes supérieurs venus pour initier les autres et les conduire vers la lumière — à mon avis, dis-je, il ne faut pas chercher la vérité trop loin dans le passé, même dans le passé des pays qui prétendent posséder une science supérieure. Nous ne savons pas exactement ce qu'il y a de vrai dans les faits merveilleux attribués aux Mahatmas. Ce que nous savons bien, par exemple, c'est que nous ne verrons jamais les Occultistes produire des phénomènes comme ceux — vrais ou faux — racontés dans le *Monde occulte*, de Sinnett.

Ce que nous avons de mieux à faire, par conséquent, nous spirites, c'est de prendre l'Occultisme parisien pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour une fantaisie d'esprits inquiets et désœuvrés, quoique distingués et instruits, qui ont été bien aises de trouver le spiritisme pour s'en faire un piédestal. Quant à leur but, il est visible aujourd'hui : Remplacer ce qui est logique et clair par ce qui est décadent et absurde, histoire d'innover et d'attirer l'attention du bourgeois libre-penseur, petit-fils de Voltaire. Ces spiritualistes *fin de siècle*, comme le diable qu'ils exhibent, donneront de la copie pendant quelque temps encore aux typographes, puis ils disparaîtront, un beau jour, avec leurs Élémentaux, leurs Élémentaires, leur « atmosphère seconde » — et toutes leurs vieilleries, empruntées à la Magie antique et à la Démonomanie du moyen âge.

ALEXANDRE VINCENT.

FAIT SPIRITE

J'ai donné, dans la *Revue spirite*, page 227 du n° 5 de 1891, un fait spirite dans lequel le défunt manifestant était un personnage imaginaire d'un roman d'Oscar de Poli.

Voici un cas où le défunt manifestant a existé. Il est bien entendu que je cite le fait tel que je l'ai obtenu tout en faisant mes réserves au sujet de l'identité du manifestant.

Une jeune fille, Fernande G... habitant avec ses parents à C... dans la Vienne, ville de 2.500 âmes située à 11 kilomètres du petit village où je faisais mes expériences, mourut à l'âge de 20 ans, en janvier 1886.

A cette époque je ne savais absolument rien des phénomènes en question, ce n'est qu'en juillet 1887 qu'étant à Paris j'assistai à une séance de table parlante, ce qui me poussa à étudier ces phénomènes.

Ce ne fut qu'en septembre 1887 que je finis par mettre la main sur un médium, un jeune menuisier taciturne, vivant seul avec sa mère veuve, ne fréquentant personne et ne s'absentant presque jamais du village où il exerçait son métier.

R..., ce médium, n'a jamais connu Mlle G..., mais ma famille et moi l'avons quelque peu connue, lorsque de loin en loin ma femme et mes filles allaient faire quelque acquisition à C... chez ses parents.

Si je signale que Mlle G... mourut bien avant mes expériences, c'est pour insister sur ce point qu'il n'y avait pas eu de raisons pour que, de son vivant, ma famille ait eu occasion de causer avec elle de ces choses, de manière à l'entraîner à citer le fait qui va être rapporté.

Je dirai d'abord que mon médium parlait par *j'avions* et *j'étions*. Or, quand le phénomène se donnait pour la défunte (et cela sans évocation), c'était le genre télégramme qui était produit et des petites phrases d'un style fort écarté de celui du médium *toujours seul à la table* et c'est toujours moi qui épelais.

Ainsi un dimanche je fus me promener avec R... pour voir une propriété des environs; en rentrant je proposai une séance chez moi, il accepta. Ce fut Mlle G... qui s'annonça, je lui demandai ce qu'elle avait à nous dire.

— *Joie charmante, par les harmonies que j'ai entendues.*

— Hé bien, dis-je, c'est très joli, mais qu'est-ce que cela veut dire?

Alors Mme Goupil m'apprit, qu'en notre absence, nos deux fillettes avaient chanté un duo avec accompagnement de piano, que c'était sans doute à cela qu'elle faisait allusion.

— *Oui*, dit la table.

Un soir je dis à la prétendue G... :

— Tout ce que vous nous avez donné jusqu'à lors ne prouve rien quant à votre identité; ça ne prouve pas même l'existence d'un esprit; si donc vous voulez nous démontrer quelque chose, il faut nous donner d'autres preuves, par exemple, un fait de votre enfance de manière que je puisse écrire à vos parents pour en contrôler l'exactitude.

Vous souvenez-vous de votre existence?

— *Comme d'un tableau lointain.*

— Alors vous n'allez rien pouvoir nous donner? — *Si.*

Après quelques minutes il fut dicté :

— *Ce fait s'est produit au moment de ma mort, vous le connaissez, Moscou, « Moscou » nous expliqua ce à quoi elle faisait allusion.*

— Ça ne prouve rien, dis-je, et précisément en raison de ce que nous le connaissons, je l'ai conté à R... et cela peut émaner de son savoir ou du nôtre.

J'expliquai à la prétendue défunte la théorie réflexe. — Il nous faut, dis-je, un fait inconnu de nous tous.

Après dix minutes environ elle dicta :

— *Dans rêve, papa vois donc la belle image.*

C'était baroque et nous n'y comprenions rien. Il fut dicté alors « *langage nocturne* ».

— Ah bon ! vous avez dit cela en dormant et vos parents vous auront entendu et vous pensez qu'ils s'en souviennent? — *Oui.*

— Il y a combien d'années? — *Dix à douze ans.*

— Diable ! c'est bien ancien ; enfin je vais écrire demain à votre père.

Le lendemain j'écrivis au père et je lui dis : « Répondez-moi par le courrier et si c'est vrai montrez ma lettre à M. P..., le maire, qui est sceptique. »

Le surlendemain je devais recevoir une lettre entre midi et une heure, mais vers 10 heures 1/2 il me passa par l'idée que M. G... allait venir en personne, bien qu'il ne fût jamais venu dans ce village. Je fus à la gare située à 800 mètres dans la plaine, le train de 11 heures amenait en effet M. G...

— Hé bien ! lui dis-je, qu'en dites-vous ?

— Mon cher ami, j'ai tellement pleuré ma fille que ma mémoire est altérée ; je ne puis être affirmatif ; il me semble encore entendre ma femme me dire dans la nuit : « tiens ! la voilà occupée avec ses images », mais ça remonte loin, ma femme prétend s'en souvenir.

Je pensai que peut-être s'était-il produit chez ces braves gens une sorte d'illusion rétroactive. Cependant Mme G... était très sceptique de son naturel.

Quelques jours après je rencontrai M. P..., le maire, un ingénieur, et je lui demandai si M. G... lui avait montré ma lettre.

— Ah la belle image ! s'exclama-t-il, toute la ville a su cela ; je me souviens qu'au début de mon mariage, quand nous étions voisins de chez G... Mme G... dit un jour à ma femme : « Notre petite fille est somnambule, la nuit dernière elle a dit : Papa, vois donc la belle image. Je m'en souviens comme si c'était hier ! Ça aura couru et votre médium l'aura entendu raconter. »

Je fis remarquer à M. P... qu'un fait aussi insignifiant qu'on se raconte entre mères quand on vit porte à porte ne court pas toute une ville de 2.500 âmes et ne va pas se colporter à 11 kilomètres par la campagne.

Voyez-vous, en effet, pour une niaiserie pareille, les paysans revenant du marché se dire : vous ne savez pas ! — quoi donc ? — La petite G... qui a dit en rêvant : papa, vois donc la belle image ! — Pas possible ! (! ?)

Et ne serait-il pas plus extraordinaire encore que R..., qui n'a jamais vu Mlle G..., se soit trouvé juste à point en possession de ce fait sur une question imprévue que je posais ?

Non, ou c'est Mlle G... qui nous a dicté ce fait, ou un pouvoir occulte intelligent quelconque qui est allé le dénicher dans les cérébraux des parents.

Ce qui me porte à préférer cette dernière hypothèse, c'est que c'est le seul fait que la prétendue Mlle G... a pu nous citer sur sa vie et la durée de dix minutes de silence avant la dictée, durée qui m'a paru employée à cette recherche. (?)

Quatre mois après la défunte s'étant encore annoncée, je lui demandai si elle se souvenait de ce qu'elle nous avait dicté. — *Oui.*

— Quel est le dernier mot ? — e, g, a.

— Pas du tout, ce n'est pas cela ! — *di.*

— Continuez pour voir ? — m, i, e, t, c, i, d, i, a, j. — C'est tout ? — *Oui.*

— Ça ne dit rien du tout, impossible de faire un traitre mot dans tout cela ! — *di.*

— C'est du chinois alors ! ? — *Non.* — Expliquez-vous ? — *Non.* — Allez au diable, tas de fumistes !

Ne trouvant aucun sens, nous levâmes la séance.

Deux jours après en recopiant les notes de cette séance je m'aperçus que c'était à l'envers : *j'ai dicté image (!)*

Comme je savais mon paysan incapable de dicter, même à l'endroit, à moins d'écrire lui-même ses lettres pour se repérer, opération que je faisais moi-même et hors de sa vue, j'en conclus que s'il n'y a pas d'esprits, il y a quelque chose d'aussi fantastique.

Mais je reste sceptique à l'égard des défunts, conscients de leur vie passée, se souvenant et venant s'entretenir avec nous, se rappelant de leurs faits et gestes et avoir été les parents ou amis de tels ou tels.

Mais je croirais volontiers que ce qui a constitué l'intellect des défunts fait partie intégrante de cet « *on ne sait quoi* » qui vient nous étonner par nos tables ou par d'autres procédés.

La banalité même du fait cité est, dans l'espèce, ce qui donne de la valeur

à ce cas spirite, comme preuve d'un pouvoir intelligent distinct des opérateurs.

Il n'y avait à cette séance que le médium R..., ma femme, mes deux fillettes et moi.

C'est la seule catégorie de phénomènes qui aient de la valeur contre la théorie réflexe qui se justifie dans nombre de cas, au moins en apparence, et il n'est pas besoin d'être Faraday, Philip Davis, W. de Fonvielle ou Louis Figuier, pour faire cette grande découverte ! Tous les paysans ignorants que j'ai employés comme sujets, n'ont pas tardé à s'apercevoir que dans la plupart des cas le phénomène et les dictées marchaient suivant leurs idées.

Non, les médiums ne sont pas si bêtes et si incapables d'analyse que tous ces théoriciens aux explications si faciles veulent le faire croire à ceux qui n'ont jamais sondé ces choses.

H. GOUPIL, ingénieur.

Dans la Revue prochaine, nous insérerons une intéressante critique du volume de M. A. Pioda (intitulé *Memorabilia*), par le commandant Dufilhol.

Nous donnerons aussi la critique de *Après la mort*, par G. Méricot, dans le journal la Touraine républicaine ; celle de *Catholicisme et spiritisme*, par L. Cambrai, dans le journal de Douai ; nous reparlerons de *Cherchons* de M. L. Gardy, et de *Jésus de Nazareth*, par Paul de Regla.

Nous donnerons aussi le compte rendu de séances tenues à Naples, chez M. Ercole Chiaia, notre énergique ami, auxquelles assistait le célèbre aliéniste Dr Lombroso et d'autres savants ; M. l'ingénieur G. Palazzi nous a envoyé ce récit et M. le capitaine Volpi nous donne les conclusions, imprimées dans les journaux, du Dr Lombroso et que voici : « Je suis très honteux et affligé d'avoir combattu avec tant de ténacité la possibilité des faits semblables à ceux du spiritisme ; je dis des faits parce que je suis encore « contraire à la théorie. Mais les faits existent et des faits je suis certain. C. Lombroso. » Cette déclaration confirme les recherches des Hare, R. Wallace, W. Crokes, Zollner, etc...

RELIGION UNIVERSELLE

Tours, 18 juin 91.

Dans notre siècle, et surtout dans notre ville on s'occupe beaucoup de spiritisme, croyance qui prend chaque jour une nouvelle extension et fait de nombreux prosélytes ; nous comptons ici de nombreux adeptes recrutés surtout parmi les personnes les mieux placées et les plus en vue de notre société ; des membres du parti clérical même étudient nos doctrines et les approuvent, ce qui établit leur valeur philosophique et morale, en rapport avec le bon sens et la raison.

Un habitant de notre ville, personnage connu et très estimé, qui a essentiellement des attaches dans le parti clérical, soit comme position sociale,

soit comme croyance, eut le malheur de perdre un fils il y a quelques années ; sa douleur bien légitime semblait inconsolable, celle de la pauvre mère touchait à la folie. Des amis croyants, les persuadèrent et ils interrogèrent l'esprit de leur enfant pour savoir s'il était heureux ? Chaque soir une séance avait lieu, ayant pour but d'évoquer l'esprit de l'absent, celui du bien-aimé, et connaître, par ses réponses, quelle était sa position dans la vie de l'au-delà ; ses réponses furent affirmatives dans le sens d'un avancement réel dans l'erraticité.

Les malheureux parents en éprouvèrent une grande consolation ; ils le savaient heureux et ne souffrant pas comme eux de leur séparation ; il attendait, dans la plus douce des espérances, la réunion éternelle de leur esprit, après les épreuves des existences successives sur les terres vouées à la tâche du labeur quotidien.

Ce fait on ne saurait trop le publier, car il prouve combien cette croyance qui tend à établir la *religion universelle*, est bonne puisqu'elle nous console sur cette terre de la perte d'un père, d'une mère, d'un époux, d'un enfant bien-aimés.

Il n'est donc pas douteux, qu'avec un peu de zèle et de persévérance de la part des véritables frères en cette doctrine, bon nombre des habitants de nos cités ne deviennent de fervents croyants, puisque cette religion du souvenir et de la correspondance avec les morts fait tant de bien à ceux qui restent ; oui nous sommes consolés, au moins pour une bonne part, de la séparation de ceux qui nous furent chers, en sachant qu'avec notre aide ils peuvent se manifester et nous expliquer ainsi le pourquoi de la vie.

Une croyante,
M. B.

CHATEAUX HANTÉS

Et d'abord, je tiens à déclarer ici n'avoir pas observé personnellement les faits que je vais raconter. J'en ai entendu causer par des gens sérieux et dignes de foi, et je sais quelqu'un dont la sincérité ne doit pas être suspectée qui prétend avoir été témoin, une fois, de ce que les spirites estimeront, au surplus, chose fort naturelle.

Au château de B....., près Bayeux, il se passe chaque nuit, paraît-il, en effet, des choses si extraordinaires que depuis longtemps déjà, ce domaine a cessé d'être habité. Ce sont, dit-on, des bruits fort étranges, pareils à ceux que causerait le défilé d'un régiment de cavalerie. De plus, c'est en vain qu'on chercherait à allumer les bougies qui s'éteignent aussitôt, tandis que les portes sont brusquement ouvertes ou fermées, etc... Je ne puis vous dire,

d'ailleurs, tout ce qui circule à ce sujet, et les contes à dormir debout qui se débitent parfois. Je le répète : je n'ai pas eu occasion d'observer ces faits *de visu*, mais on en parle beaucoup dans la contrée; et nous, moins que tout autre, ne saurions ici les révoquer en doute. Quoi de surprenant à cela? Il s'agit de lieux hantés, et voilà tout. C'est la répétition pure et simple des histoires du boulevard Voltaire, et de tant d'autres analogues. Gémissons seulement sur la cécité morale des sceptiques et des indifférents, ces derniers surtout n'étant pas les moins coupables, puisqu'ils se refusent obstinément à l'examen de faits qui les éclaireraient sur le fond de ces histoires à propos desquelles ils se bornent, la plupart du temps, à sourire ou même à hausser les épaules. Mais rira bien qui rira le dernier.

EDOUARD MICHEL.

Nous lisons ce qui suit dans l'*Express* de Caen, du 31 mai :

Depuis quatre cents ans, il y a, en Ecosse, dans le castel appartenant aux lords Strathmore, une chambre qui n'est ouverte qu'une fois : le jour où le fils aîné du châtelain atteint sa vingt-unième année.

Ce jour-là, guidé par son père, il pénètre dans cette chambre, où il assiste à de terribles révélations.

Ces révélations sont telles, paraît-il, que certains héritiers ont éprouvé une émotion violente et sont sortis de la chambre mystérieuse, les yeux hagards et les cheveux blanchis...

Le dernier héritier du castel existe encore. Seul, il connaît le secret attaché à sa maison; mais ne voulant pas, s'il mourait avant la majorité de son fils, que ce secret se perdît, il l'a confié au régisseur du château qui, dans le cas échéant, remplira auprès de l'héritier le rôle que le père vivant eût rempli lui-même.

On raconte que le maître actuel du castel, lord Strathmore a une femme qu'il adore.

Celle-ci, curieuse.... comme les femmes, voulut tenter, un jour, de pénétrer dans la chambre secrète.

Elle parcourut une à une les trois cents chambres du château et pour n'en point oublier, elle attacha un mouchoir à la fenêtre de chacune d'elles: puis elle descendit dans le parc et jeta sur toutes les fenêtres un regard circulaire.

Une seule fenêtre était vierge du lambeau de toile: c'était celle de la chambre secrète.

A ce moment, lord Strathmore parut, grave et sévère, et signifia à sa femme que, quelque amour qu'il eût pour elle, il la répudierait si elle ten-

lait encore de pénétrer un secret que les aînés seuls de sa race avaient le droit de connaître.

Le fils du châtelain a aujourd'hui seize ans. Il a déclaré que, sa majorité venue, il se refuserait à pénétrer dans la chambre fantastique...

INCONSCIENCE DE LA PERSONNALITÉ

Une multitude de faits qualifiés de contes à dormir debout par les austères détenteurs de la science, mériteraient d'être examinés, contrôlés, sévèrement épluchés ; après avoir subi victorieusement l'examen et le contrôle ils viendraient grossir tout doucement le bagage de la science officielle ; quand on jette de la grenaille à des poules, elles font un triage intelligent, prennent ce qui leur paraît bon et laissent le reste, pourquoi ne pas adopter cette méthode quand il s'agit de faits qui ont une certaine couleur de merveilleux ?

On croit ne pouvoir vivre sans la conscience de sa personnalité, et cependant l'histoire dit que *Linné*, le célèbre naturaliste suédois, homme de génie dans toute la force du terme, eut à la fin de ses jours une forte attaque d'apoplexie dont il réchappa pour vivre encore quelques mois. Etant dans sa bibliothèque, il se mit à feuilleter ses propres œuvres : « Quel est donc, demanda-t-il, l'auteur de cet ouvrage ? ». On lui répondit, en souriant : « c'est Linné ». — « Ce Linné, répliqua l'illustre naturaliste, peut se vanter d'avoir composé un livre intéressant ». Linné n'avait plus conscience de sa personnalité.

On raconte que M. Dupin, président de l'Assemblée législative de 1849, procureur général de la cour de cassation sous le second Empire, avait également, dans les derniers jours de la maladie qui l'emporta, perdu conscience de sa personnalité ; il parlait de lui-même ainsi, à la troisième personne : « Ce farceur de Dupin, ce mauvais plaisant de Dupin ». D'autres personnes, tout en ayant conservé leur pleine et entière lucidité, sous l'influence de la maladie, perdaient la notion de leur moi, ne parlaient d'elles-mêmes qu'à la troisième personne, semblaient n'avoir aucune conscience de leur existence ; elles jugeaient avec une impitoyable sévérité leur vie publique, tournaient en ridicule leurs faiblesses et leurs travers ; elles décochaient contre elles-mêmes leurs traits les plus mordants et les plus satiriques, absolument comme s'il se fût agi d'un étranger ou d'un ennemi.

Quand j'étais au collège, un camarade d'origine nobiliaire, qui ne fit que paraître et disparaître, me raconta, à propos de la mort de son grand-père, le double cas de bicorporité et de perte de la personnalité que voici : ce dernier étant au lit depuis six semaines, on attendait l'issue fatale. Un valet

de chambre fut témoin du fait suivant : une personne qui lui tournait le dos, assise auprès du feu, dans une chambre voisine de celle du malade, dit ces paroles : « Ce pauvre de Z... n'a pas longtemps à vivre, son compte est réglé. » — « Ce n'est pourtant pas l'avis de M. le docteur, répondit le valet de chambre. » — « Bah ! reprit le personnage, le docteur ne dit pas ce qu'il pense, ou bien c'est un âne. » Le valet de chambre s'approcha de son interlocuteur, pour voir qui c'était et quelle ne fut pas sa surprise en reconnaissant son maître ! Il resta immobile, pétrifié et avant qu'il n'eût repris ses esprits, le fantôme avait disparu.

Le valet de chambre retourna près de son vrai maître qui n'avait pas bougé de son lit, comme il put s'en assurer, car le pauvre malade était incapable de faire le moindre mouvement, il eût fallu deux personnes pour l'aider à se mettre seulement sur son séant. Quand M. de Z... vit son valet de chambre près de lui, il lui dit, comme s'il eût parlé d'un autre que lui-même : « Eh bien ! ce pauvre M. de Z..., en as-tu de bonnes nouvelles ? Je crois bien que la Parque ne va pas tarder à trancher le fil de ses jours ! M. de Z... n'est pas précisément la perfection, mais après tout il en vaut bien d'autres ; il n'a fait de mal à personne. » Pendant les huit derniers jours de sa vie, il n'avait cessé de parler de lui-même à la troisième personne et mourut âgé de 75 ans.

Pendant l'apparition de son double, au dire de la garde qui était à son chevet, il avait paru comme mort, et il ne revint à lui qu'après sa disparition ; celui de qui je tiens ce fait m'en affirme la vérité et l'exactitude. On pourrait en rapporter quantité d'autres, considérés comme des histoires fort jolies et très amusantes qu'on ne se soucie pas d'examiner ; on préfère les nier *à priori*. Ne vaudrait-il pas mieux les collectionner, pour les étudier, et tâcher de découvrir si elles sont vraies et sérieuses ? Pour se dispenser de leur faire subir un examen, on les déclare impossibles et savons-nous où finit le possible, où commence l'impossible ? Suspendons notre jugement et observons, s'il le faut, dix fois, cent fois ; rappelons-nous également que des phénomènes réputés faux par des observateurs peu persévérants, ont été reconnus vrais par d'autres plus tenaces et acceptés par la science.

HORACE PELLETIER.

LE SPIRITISME A BRAILA, ROUMANIE.

Mon cher M. Leymarie : Depuis quelque temps un mouvement en faveur et contre le spiritisme se produit à Braïla. Tandis que la capitale de la Roumanie, très peu au courant des vérités nouvelles, ne pense qu'à se

procurer tout le bien-être de la vie matérielle, ici, dans notre petit coin, nous obtenons parfois des manifestations très curieuses et très intéressantes de la part d'Esprits de toute catégorie.

Parmi nos médiums, un seul, surtout, obtient des phénomènes physiques, intelligents, d'une grande puissance. Les Esprits le magnétisent souvent, prennent possession de son corps et se manifestent ainsi par la parole ou l'écriture médianimique.

Ce jeune médium est une jeune fille de 13 à 14 ans, d'origine allemande. Connaissant très peu, grammaticalement, le roumain; elle écrit, cependant, sous l'influence médianimique, des vers, la plupart sous la forme d'acrostiches demandés par nous, vers signés du nom d'Alexandri, un des plus grands poètes roumains mort dernièrement. Nous espérons (d'après ce que les invisibles nous promettent), obtenir, plus tard, des phénomènes bien plus grands, tels que la matérialisation, la photographie des Esprits et l'écriture directe.

A part ces quelques phénomènes qui passionnent certaines intelligences d'ici et qui excitent la colère de nos docteurs diplômés qui courbent la tête sous la férule de la science officielle, je me fais aussi un plaisir de vous annoncer que N. F. E. S. M. Lefakis ne cesse, par la parole et par la plume, de répandre partout les vérités de notre consolante doctrine.

M. Lefakis a entrepris, cet hiver, un voyage scientifique. Il se rendit à Athènes où il fit des conférences et où il eut le bonheur de convaincre plusieurs sommités scientifiques de cette ville. Cela l'a engagé de fonder à Athènes même une Revue portant pour titre « le nouveau Pythagore » et dans laquelle notre F. E. S. fait connaître l'opinion de tous les savants du monde, anciens et modernes, concernant les phénomènes psychiques. Il tâche ainsi, par des arguments qui ne peuvent être ébranlés que par l'ignorance et la mauvaise foi, de répandre, partout en Grèce, son pays, toutes les belles et consolantes vérités du spiritualisme moderne. La Grèce ne peut repousser notre doctrine, elle, surtout, qui a donné naissance aux pythies et aux oracles et qui a enseigné, par ses philosophes immortels, l'existence de l'âme et celle des dieux.

M. Lefakis vous enverra, sous peu, les trois numéros parus du nouveau Pythagore, et me prie de vous dire qu'il compte, tôt ou tard, quitter la Roumanie pour aller définitivement s'établir à Athènes où il ne cessera de faire une propagande très active en faveur du spiritisme.

Agréez, je vous prie, monsieur Leymarie, les salutations fraternelles de votre F. E. S.

E. ROSSI DE GIUSTINIANI.

CÉRÉMONIE SPIRITE A JAU.

Dimanche 31 mai dernier a eu lieu à Jan (Médoc) l'enterrement de notre frère Burand; douze cents personnes pour la première fois voyaient un enterrement spirite; l'empressement était tel que les enfants de cœur, en sortant de la procession, et les jeunes gens prenaient d'assaut les murs du cimetière. Je dois vous dire qu'en passant à Villenave, nous avons pris le drapeau et la bannière qui nous étaient indispensables pour remplir complètement notre mission.

Nous n'avons point été arrêtés par les cent trente kilomètres qui nous séparaient, et nous avons avec joie rendu à Burand les derniers devoirs sollicités avant sa désincarnation.

Voici des extraits des discours prononcés sur la tombe, par M. Castaing, maire de Cantois, par M. Jourdan, de Puch, par M. Bouyer d'Echebrune (Charente-Inférieure), et par votre serviteur.

Réunion après l'enterrement chez un ami spirite; plusieurs médiums assistaient l'esprit du désincarné qui s'est communiqué à notre frère Castaing; il nous a vivement remercié de notre dévouement; notre frère Bouyer, médium, voyait très bien l'esprit de Burand.

Cette journée laissera dans la commune de Jau d'ineffaçables souvenirs, ce dont les spirites se réjouissent, avec Mme, Mlle Burand et M. Elie, beau-père du défunt.

BOUSSARD, à Ladaux (Gironde).

M. Castaing s'est exprimé ainsi: Nous aurions manqué à notre devoir en ne rendant pas hommage à ce frère dévoué qui n'a pas craint, malgré les calomnies à son adresse, de prouver jusqu'à sa dernière heure qu'il était un spirite convaincu; cher Esprit nous vous en remercions au nom de tous les chers guidés qui nous entourent, et qui vous ont consolé dans les dernières années de votre existence; oui, réellement, vous êtes digne d'être spirite.

Méditez bien sur ce mot, amis, frères et sœurs; il prouve que l'acte accompli aujourd'hui n'est pas redoutable, comme la plupart des hommes le pensent, car le frère que nous pleurons n'est pas mort pour nous, il revit de la vie spirituelle; près de nous, dans ce moment-ci, il entend nos paroles et il est heureux de s'être débarrassé de l'instrument de chair qui le retenait dans ce monde, où, tous, nous avons une vie de peine et de tribulations méritées, selon la justice divine.

Cher Burand, nous ferons comme par le passé, nous priérons pour vous, car, la bonne pensée réconforte nos chers absents, exactement comme la lettre des amis et des parents, console et soutient le soldat parti dans nos colonies lointaines. Vous viendrez nous visiter, nous conseiller, cher Burand, nous encourager dans la tâche que nous avons librement acceptée, et nous sommes persuadés que votre nouvelle vie sera moins pénible que celle que vous venez de quitter! Vous saviez, avant de quitter votre enveloppe matérielle, quels étaient les devoirs d'un bon spirite; Dieu récompensera votre dévouement, mon frère qui contemplez les merveilles de l'infini; vous y retrouverez ceux qui vous furent chers et qui vous ont précédé dans l'au-delà.

Songez à ceux que vous laissez sur la terre, qui vont continuer votre tâche laissée inachevée et fortifiez-les dans la voie du bien; encouragez-les dans les moments difficiles de la vie et soyez, auprès d'eux, un père, un ami dévoué, un époux désincarné qui a mérité de guider la veuve attristée.

Elle est douce et consolante cette certitude que tout n'est pas perdu par la dissolution des organes corporels confiés à la terre, et aussi cette autre assurance et cette espérance certaine de nous revoir un jour; point d'adieu, mais au revoir et priez pour nous.

Paroles de M. Boussard. — Vous vous attendiez peut-être aujourd'hui à voir accompagner le corps mortel de Burand par des athées qui ne croient à rien autre qu'à la matière; il faut vous détromper, vous tous, mes frères, que je me permets de qualifier ainsi, parce que Christ a dit que nous étions tous frères, en esprit; vous le voyez, malgré la distance, nous avons voulu prouver que nous ne pouvions oublier le frère qui nous ravit la mort du corps, le spiritisme nous enseignant que l'esprit de ce mort est parmi nous en ce moment solennel.

Est-il besoin de faire l'éloge de la vie, de retracer la mémoire de Burand? mais vous le savez tous, il fut bon fils et bon époux, un digne et honnête homme, courageux et ami de la vérité, puisque jusqu'aux derniers jours de son existence matérielle, il s'est dit

spirite. Etre *spirite*, mes frères, c'est un titre qu'on critique lorsqu'on n'en connaît pas la portée sublime, lorsqu'on ne peut apprécier ce que l'enseignement du spiritisme contient de véritable grandeur, de véritable fraternité, de bon sens et de vérités nécessaires à notre développement intellectuel et moral; je ne veux point vous caléchiser, mais je désire ardemment, du fond de mon cœur, que tous vous connaissiez ces admirables préceptes, car alors il n'y aurait plus de haine entre nous; nous saurions que nous appartenons à la même famille d'esprits, et que nous venons faire ici-bas, une étape plus ou moins pénible, selon que nous en avons pris l'engagement à l'état d'esprit.

Nous abandonnons simplement à la terre l'enveloppe qui a servi à l'accomplissement de nos épreuves, pour nous réunir à nouveau dans un séjour plus heureux, si nous avons su le mériter en remplissant dignement notre tâche, telle qu'elle nous est tracée par le Grand Maître des terres et des soleils.

Oui, il serait très utile de vous faire connaître cette science de la vie; mais, aujourd'hui, l'esprit de vérité apporte, de toute part, la lumière à qui ne ferme pas l'oreille à ses fraternelles suggestions; il apprend à connaître nos destinées futures, ce que nous sommes et ce que nous devons devenir, quelles seront nos récompenses à notre rentrée dans le monde des Esprits; au lieu d'y trouver le néant, ou l'enfer, il enseigne que nous y sommes au milieu d'une nouvelle famille, laquelle nous apprend à connaître les desseins de Dieu le père, desseins toujours régis par des lois immuables et naturelles, selon la vraie justice, et pleines de pardon et d'amour infini.

Chers amis, veuve, sœur et beau-père de Burand, nous partageons vos regrets et vos peines; mais sachez-le, les *spirites* auraient tort de s'arrêter à pleurer la matière que voici, l'outil nécessaire pour vivre ici-bas; l'esprit, brave et sage, débarrassé du fardeau corporel, est beaucoup plus heureux après cette séparation que dans la vie matérielle, avec ses peines et ses tribulations.

Elle semble longue la durée de la séparation, mais elle s'efface devant l'éternité de bonheur promis à qui a médité; aussi le *spirite*, sait-il bien vite se consoler, des peines qui paraissent inconsolables à qui ne sait pas que les disparus sont plus vivants que jamais; se consoler, ce n'est pas oublier.

Oui frère Burand tu es là, à nos côtés, dégagé du trouble de la transformation qui s'opère à la mort; par tes conseils tu nous aideras à poursuivre l'œuvre que nous avons entreprise; au revoir et que la paix du juste soit ton partage, c'est notre vœu bien senti.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE SUR CHARDEL

Au dernier moment, M. Durville nous communique la découverte qu'il vient de faire, dans le *Livre d'or des Postes* par Henri Issanchou, d'une biographie de Chardel où se trouvent des renseignements plus étendus sur cet auteur. Il en ressort que le prénom de Chardel était Casimir; qu'il naquit à Rennes le 21 mai 1777; qu'après avoir été aide-major dans l'armée, il entra dans la magistrature, fut nommé juge suppléant en 1806, juge en 1808, juge d'instruction lors de leur création.

Élu représentant du barreau de Palais à une grande majorité, il siégea à côté de Dupont de l'Eure. Lors de la dissolution de la Chambre, après la fameuse adresse des 221, il fut réélu à l'unanimité.

A la révolution du 29 juillet 1830, il fit partie du gouvernement provisoire, et devint directeur général des postes.

« A ce moment, dit M. Issanchou, M. Chardel fit une action pleine de désintéressement et qui mérite d'être redite. Il abandonna généreusement aux blessés des journées de juillet son traitement de directeur général des postes et entama même, assure-t-on, sa fortune personnelle. »

Pas si bêtes, les révolutionnaires de nos jours, bien loin d'entamer leur fortune, ils la font scientifiquement, il est vrai, mais ils la font.

M. Issanchou cite une troisième édition en 1814, de l'*Essai de psychologie*

physiologique, avec cet appendice : Notions puisées dans des phénomènes du somnambulisme lucide, et les révélations de Swedenborg sur le mystère de l'incarnation des âmes et sur leur état pendant la vie et après la mort.

« Cet appendice, observe le biographe, nous a paru si curieux, vu la date de son apparition, c'est-à-dire bien longtemps avant qu'Allan Kardec nous ait initié à la doctrine spirite, que nous croyons devoir en donner le sommaire des chapitres, afin de renseigner les personnes que les questions scientifiques et morales ne laissent pas indifférentes : 1° *Considérations générales sur la vie du corps humain, dans les rapports avec la vie de l'âme*; 2° *Observations sur la manière dont les âmes voient le soleil spirituel, d'après les révélations de Swedenborg*; 3° *Révélation de Swedenborg relatives au magnétisme animal*; 4° *De la création des âmes et de leur incarnation sur la terre*; 5° *Des communications de l'homme terrestre avec le monde spirituel.* »

On sait que nous n'avions pas tort de deviner dans Casimir Chardel un spirite avant le nom.

M. Issanchou extrait de l'appendice de Chardel l'anecdote suivante, qui est toujours d'actualité :

« Un de mes amis, dit Chardel, âgé de plus de 60 ans, que la philosophie de Dupuis (auteur de *l'Origine des cultes*) disposait peu à la crédulité, était tourmenté depuis longtemps par un esprit étrange, dès qu'en se mettant au lit il soufflait sa bougie. Alors il se relevait, appelait ses domestiques, cherchait partout et ne trouvait rien. Une nuit, à ce tapage se joignit la sensation qu'on attirait la couverture ; il se leva brusquement sur son séant et se trouva tout à coup en face d'un inconnu, drapé à la romaine, dont le regard sévère s'attachait sur lui. La figure de cet homme s'éclairait d'une lumière particulière assez semblable à celle qui eût filtré au travers de l'albâtre.

« Mon ami voulut crier et s'élancer hors de son lit ; mais ni sa langue ni ses membres n'obéirent à sa volonté. Il demeura muet et immobile, et eut tout le temps de s'assurer de son impuissance, car l'apparition silencieuse qui le fascinait dura plus d'une demi-heure ; enfin elle disparut sans laisser de trace. Aussitôt le mouvement lui revint ; il appela, sauta hors du lit, et fit partout, dans son appartement, des recherches aussi minutieuses qu'inutiles.

« Le lendemain mon ami était dans le plus grand émoi ; cette vision le bouleversait ; il en racontait tous les détails comme quelqu'un qui les avait soigneusement observés ; et cependant il finit par les attribuer à son imagination, quoique personne ne fût moins que lui disposé à se faire illusion. On demandera peut-être : A quoi bon cette apparition ? je l'ignore ; mais il me semble qu'on attend des esprits, dans leurs révélations avec nous, une seule des conséquences que la vie des âmes sur la terre justifie assez mal, car bien des gens y seraient embarrassés à rendre compte de leurs actes. »

Un fait analogue est arrivé à M. Issanchou, nous dit-il.

Il en arrive souvent, témoin ce qui se passe boulevard Voltaire. Heureusement que la police, aidée de la science, y met bon ordre en faisant vider les fosses d'aisance!!!

Le Gérant : H. JOLY.